

Maurice DIDELOT

1975 - N° 26

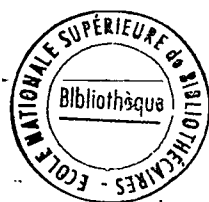
LES ABONNEMENTS A LA LECTURE A LYON

Etude sociologique d'un réseau de lecture publique

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

- JUIN 1975 -



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

Année 1974-1975

INTRODUCTION

Les Cabinets de lecture -le "réseau commercial de prêt" (R. ESCARPIT)- ont suscité peu d'intérêt de la part des historiens et sociologues de la lecture : quelques articles, des allusions et des descriptions par des chroniqueurs et romanciers (L.S. MERCIER, BALZAC, Paul de KOCK, A. KARR) ; les études locales n'ont guère mieux servi cet aspect méconnu du réseau de lecture en France.

Ville du livre, au riche passé historique, social et culturel, Lyon a fait l'objet de nombreuses monographies sur ses imprimeurs, éditeurs, bibliothèques ; les librairies et les cabinets de lecture n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Avec les abonnements à la lecture ou cabinets, nous sommes en présence d'un réseau de lecture publique avec ses traditions, sa clientèle, son fonds de livres qui placent ces commerces à la croisée des bibliothèques (publiques) et des librairies (privées).

Mal connus, les cabinets de lecture risquent d'échapper aux investigations : l'évolution des lectures, de ses institutions, la crise du petit commerce, la crise du livre entraînent leur disparition.

Aussi nous a-t-il paru opportun d'en tenter une description ; Lyon était intéressante à double titre :

- par la densité des abonnements à la lecture
- par la possibilité, pendant cette scolarité à l'E.N.S.B., de mener une "enquête sur le terrain".

Des difficultés :

a) d'ordre documentaire :

- . faiblesse et éparpillement des sources historiques et documentaires
- . Absence d'une littérature sur le sujet
- . imprécision et inexactitude des listes commerciales
- . difficulté de repérer les cabinets de lecture dans le tissu urbain

b) d'ordre matériel :

- . l'étendue de la ville de Lyon empêchait une enquête systématique
- . le temps imparti relativement court pour une seule personne,

ont motivé la définition d'un champ et d'un thème d'enquête relativement restreints (cf. 1.1.)

PLAN

Pages

INTRODUCTION	1
0. SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	6
0.1. Références bibliographiques	6
0.1.1. Généralités	
0.1.2. Les cabinets de lecture à Paris	
0.1.3. Les cabinets de lecture en Province	
0.1.4. Les cabinets de lecture à Lyon	
0.1.4.1. XIXe siècle	
0.1.4.2. XXe siècle	
0.2. Sources diverses	13
0.2.1. Fichiers de bibliothèques	
0.2.2. Organismes privés et publics	
0.2.3.	
0.2.4. Commentaires sur la bibliographie	
0.3. Enquête sur le terrain	14
1. D'HEUR AUJOURD'HUI : HISTOIRE - DEFINITION	15
1.1. Définition de l'objet d'enquête	15
1.1.1. Méthodologie	
1.1.1.1. Objet de recherche	
1.1.1.2. But de la recherche	
1.1.1.3. Méthode de recherche	
1.1.1.4. Technique employée	
1.1.2. Etapes de la recherche	
1.1.2.1. Secteur d'enquête	
1.1.2.2. Recherche des abonnements	
1.1.2.3. Les entretiens	
1.1.2.4. Exploitation	
1.1.3. Autres directions de recherches possibles	

1.2. Repères historiques	19
1.2.1. Evolution générale de la librairie et des cabinets de lecture	
1.2.1.1. Avant 1814	
1.2.1.2. de 1814 à 1870	
1.2.1.3. Depuis 1870	
1.2.2. Les abonnements à la lecture à Lyon AU XIXe siècle	
1.3. Les abonnements à la lecture à Lyon : situation actuelle	25
1.3.1. Combien en 1975 ?	
1.3.1.1. Les chiffres	
1.3.1.2. Les sources peu sûres	
1.3.1.3. Commentaires de l'annexe 7	
1.3.1.4. Liste des abonnements	
1.3.1.5. Typologie des abonnements	
1.3.1.6. Evolution depuis 1810	
1.3.2. Localisation	
1.3.3. Combien seront-ils demain ?	
1.3.3.1. Les cessations	
1.3.3.2. Causes du déclin	
2. ORGANISATION DES ABONNEMENTS A LA LECTURE A LYON	30
2.1. Le magasin et les livres	
2.1.1. Le magasin	
2.1.1.1. Description	
2.1.1.2. Place de l'abonnement dans les magasins	
2.1.2. Le propriétaire	
2.1.2.1. Les personnes	
2.1.2.2. Leurs activités	
2.1.3. Le fonds de livres	
2.1.3.1. La quantité et son évolution	
2.1.3.2. La composition du fonds	
2.1.3.3. La mise en valeur du fonds	
2.2. La clientèle	41
2.2.1. Nombre et composition	
2.2.1.1. Combien ?	
2.2.1.2. Qui ?	
2.2.1.3. D'où ?	

2.2.2. Modalités d'inscription	
2.2.2.1. Modalités techniques	
2.2.2.2. Modalités financières	
2.2.3. Les lecteurs	
2.2.3.1. Que lit-on ?	
2.2.3.2. Budget-lecture ?	
2.2.3.3. Place de la nouveauté	
2.3. Techniques de prêt	47
2.3.1. Durée des prêts	
2.3.2. Nombre de volumes prêtés	
2.3.3. Enregistrement des prêts	
2.3.4. Prix de location	
2.4. Relations clients/abonnements	50
2.4.1. L'aide et conseil au lecteur	
2.4.1.1. Conseil	
2.4.1.2. Climat sécurisant	
2.4.2. Difficultés dues au système de prêt	
2.4.2.1. Les retards	
2.4.2.2. Les non-retours	
CONCLUSION	52
1. CONCURRENCE ET COMPLEMENTARITE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ET DES ABONNEMENTS	
1.1. Points communs	
1.1.1. Techniques de prêt	
1.1.2. Fonds de livres	
1.1.3. La clientèle	
1.2. Différences	
1.2.1. Inconvénients des abonnements	
1.2.2. Avantages des abonnements sur les bibliothèques	
1.3. Complémentarité	
2. AVENIR DES ABONNEMENTS A LA LECTURE	

A N N E X E S

=====

- 1 - Liste des abonnements à la lecture à Lyon
- 2 - Guido d'entretien
- 3 - Catalogue de FIGORÉAU
- 4 - Evolution du nombre des abonnements à la lecture à Lyon (Graphique)
- 5 - Recensement des abonnements à la lecture d'après différentes sources (tableau)
- 6 - Les abonnements à la lecture à Lyon à quelques dates
- 7 - Evolution des abonnements de 1965 à 1975 (tableau)
- 8 - Implantation par arrondissement des annexes de la B.M. de Lyon et des abonnements (carte)
- 9 - Carte simplifiée
- 10 - Liste des abréviations
- 11 - Tarifs d'un abonnement à la lecture
- 12 - B.M. de Lyon : Annexes

=====

0 SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

0.1. Références bibliographiques

0.2. Sources diverses

0.3. Enquête sur le terrain

0.1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

0.1.1. Généralités

0.1.1.1. Etudes

- [1] CIM (Albert).- Le Livre.- Paris : Flammarion, 1905-1908.- 5 vol.
Cabinet de lecture I, p. 27 II, p. 319 [E.N.S.B.]
- [2] DUBOY (Hippolyte).- La Presse, l'imprimerie, la librairie, le colportage :
guide légal de l'écrivain, du journaliste, de l'imprimerie et du libraire /
par Hipp. DUBOY,... ; avec préf. par Jules Favre.- Paris : A. Le Chevalier,
1869.- VI-239p. [E.N.S.B.]
- [3] DUHAMEL (Georges).- Les Cabinets de lecture. [B.M. Lyon]
(In : Mercure de France, ^{T. 268} 15 mai 1936, p. 5 à 8)
- [4] ESCARPIT (Robert), ROBINE (Nicole).- Atlas de la lecture à Bordeaux.-
Bordeaux : Centre de sociologie des faits littéraires, Université de
Bordeaux III, 1963.- 29-[11] p. ; cartes
- [5] FUSTIER (Gustave).- Les Cabinets de lecture [E.N.S.B.]
(In : Le Livre : 2^o partie : bibliographie moderne, 10 juillet 1883,
p. 430-437)
- [6] GIROU DE BUZAREINGUES (Claire).- Les Cabinets de lecture et les débuts de
l'époque romantique.
(In : Bulletin de la librairie ancienne et moderne, 51^o année, N^o 140,
décembre 1971, P. 220-225) [B.M. Lyon]
- [7] Grande Encyclopédie... sous la direction de Marcellin Berthelot.- Paris :
1885-1902.- 32 vol.
T. 8 : Cabinet de lecture/ [anonyme], p. 601-602 [B.M. Lyon]
- [8] LAROUSSE (Pierre).- Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle.- Paris :
Larousse, 1865-1888.- 17 vol.
T. 3 : Cabinet de lecture, p. 16 [B.M. Lyon]

- [9] MONNIER (Adrienne).- Les Cabinets de lecture .
(In : La Civilisation écrite sous la dir. de Julien Cain.- Paris, 1939.-
(Encyclopédie française ; T. XVIII)
Section B : vente et diffusion du livre, Chap. I : La Librairie,
§ 3 : Les Cabinets de lecture - 18.18-5 à 18.18-6 [E.N.S.B. - B.M.Lyon]
- [10] NERET (Jean-Alexis).- Histoire illustrée de la librairie et du livre
français des origines à nos jours / Jean-Alexis).- Histoire illustrée de la
librairie et du livre français des origines à nos jours / Jean-Alexis NERET.-
Paris : Lamarre, 1953.- 396 p. [E.N.S.B.]
- [11] PARENT (F.), ORECCHIONI (Pierre).- Le Marché du livre.
(In : Manuel d'histoire littéraire de la France... - Paris : Editions
Sociales, 1966-19.- vol. ; 19 cm)
T.4 : 1789-1848.- 1972-1973.- 2 vol.
1° partie : p; 420-439. [B.M. Lyon]
- [12] PARENT (F.) .- Le Rôle du Cabinet de lecture .
(In : Manuel d'histoire littéraire de la France... - Paris : Editions
Sociales, 1966.-)
T.4, 1° partie, p. 440-445.
- [13] SALVAN (Paule).- Un Moment de la diffusion du livre : livres et lectures
en 1825.
(In : [Mélanges Cain (Julien)].- Humanisme actif : mélanges d'art et de
littérature offerts à Julien Cain.- [Paris] : Hermann, 1968.- 2 vol.
T. II, p, 165-178 [E.N.S.B.]
- [14] TIROL (M.).- Les Cabinets de lecture en France (1800-1850).
(In : Revue des bibliothèques 36 et 37° années, 1926-1927) [E.N.S.B.-B.M. Lyon]
1926, p. 77-98 : Historique. Cabinets de lecture du Palais-Royal. Recensements
p. 198-224 : Formalités. Réglementation. Conflits avec la librairie
p. 401-423 : Influence des cabinets : propagation de la littérature libre.
1927, p. 13- 35 : Cabinets de lecture en plein air. Salles littéraires.
Directeurs et clientèles
- [15] TRENARD (Louis).- Sociologie du livre en France : 1750-1789 .
(In : SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE COMPARÉE. Paris. Congrès national.
5. 1962. Lyon.- Actes... : Imprimerie, commerce et littérature.- Paris :
les Belles-Lettres, 1965.- p. 145-178.- (Annales de l'Université de Lyon :
3° série : Lettres, fasc. 39) [B.M. Lyon.E.N.S.B.]

- [16] VAPEREAU (Gustave).- Dictionnaire universel des littératures / G. Vapereau.-
Paris : Hachette, 1876.
Cabinet de lecture, p. 356 [B.H. Lyon - Bibliothèque Fac. catho-
liques de Lyon]

0.1.1.2. Répertoires de libraires

- [17] Annuaire de l'imprimerie et de la librairie de l'Empire français pour 1813.-
Paris : Fillet, 1813.- 337 p.
- [18] Annuaire de la librairie / [éd.] par le Soudier.- Paris : Le Soudier, 1895
[biblioth. Fac. catholiques de Lyon]
- [19] CERCLE DE LA LIBRAIRIE. Paris.- Répertoire international des libraires de
langue française.- Paris : Cercle de la Librairie, 1971.- 347 p.
[E.N.S.B.]
- [20] DELALAIN (Paul).- Libraires brevetés du 12 octobre 1812 au 10 septembre 1870 /
par Paul Delalain, ... [titre approximatif] [Biblioth. du Cercle de la
Librairie, Ms]
- [21] FLEISCHER (Guillaume).- Annuaire de la librairie.- Paris : Levrault,
aux [1802] - XXXIX - 756 p.
1^o et seule ann^{ée}.
- [22] RAVIER (...) .- Répertoire de librairie/de Ravier.- Paris : Crapart,
Caille et Ravier, 1807.- 136p. [Biblioth. Fac. catholiques de Lyon]
- [23] DEBRAY (Nicolas Amable Germain).- Tabelau des libraires, imprimeurs et
éditeurs de livres des principales villes de l'Europe/ [par N.A.G. Debray].-
Paris : impr. de Guilleminet ; librairie de A.G. Debray, 1804.- 92 p.

0.1.1.3. Liste de livres

- [24] FIGOREAU (Alexandre-Nicolas).- Petite bibliographie biographico-romancière ou
dictionnaire des romanciers [suivi de] Catalogue des romans et autres titres
convenables aux cabinets de lecture qui se trouvent chez Figoreau, libraire /
par A. Figoreau.- Genève : Slatkine reprints, 1968.- IV - 354 + 6 suppléments
Réimpression de l'éd. de Paris, 1821-1823 [E.N.S.B.]
- [25] BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Paris.- Série 8^o Q 28 [catalogue de cabinets parisiens
et provinciaux]

0.1.2. Paris : les cabinets de lecture

0.1.2.1. Tableaux de Paris

- [26] KARR (Alphonse).- Imprimeurs, libraires, bouquinistes, cabinets de lecture.
(In : Nouveau tableau de Paris au XIXe siècle.- Paris : Mme Charles-Béchet,
E. Legrand et J. Bergougnoux, 1834-1835.- 7 vol.
T. V, p. 71
- [27] MERCIER (Louis Sébastien).- Tableau de Paris / par L. S. Mercier.- Neuchâtel ;
Paris ; 1781-1790.- 12 vol.
- [28] MONNIER (Adrienne).- Rue de l'Odéon.- Paris : A. Michel, 1960.- 287 p.
p. 259-266 [B.M. Lyon]
- [29] PAIN (Joseph-Marie), BEAUREGARD (C.... de).- Nouveaux tableaux de Paris,
ou observation sur les moeurs et usages des Parisiens au commencement du
XIXe siècle/ Jos. Pain et C. de Beaugard.- Paris : Pillet aîné, 1828.- 2 vol.

0.1.2.2. Etudes

- [30] PICHOUIS (Claude).- Les Cabinets de lecture à Paris pendant la première
moitié du XIXe siècle.
(In : Annales : Economie, société, civilisations 14^e année, N^o 3, juillet-
septembre 1959, p. 521-534) [B.M. Lyon]

0.1.3. Province

0.1.3.1. Avignon

- [31] LELIEVRE (Pierre).- Livres et libraires en Avignon à l'époque romantique.
(In : [Mélanges Bonnerot (Jean)].- Mélanges d'histoire littéraire et de
bibliographie offerts à Jean Bonnerot,... - Paris : Nizet 1954.-
p. 269-275.) [E.N.S.B.]

0.1.3.2. Narbonne

- [32] JOURDA (Pierre).- Un Cabinet de lecture en province en 1832 [Abonnement
littéraire de François Caillard].
(In : Revue d'histoire littéraire de la France, octobre-décembre 1957,
p. 540-550
[B.M. Lyon]

0.1.4. LYON : Les cabinets de lecture

0.1.4.1. XIXe siècle

0.1.4.1.1. Sources manuscrites

- [33] ARCHIVES NATIONALES. Paris.- Série F. 18-20
- [34] ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE. Lyon.- Série T
- dossier 306 : liste nominative des imprimeurs, libraires et cabinets
[vers 1820-1880 env.]
 - dossier 338 : cabinet de lecture, 1821-1854
 - dossiers 339 à 342 : librairies brevetées de 1813 à 1870.
 - dossier 343 : brevets non accordés 1821-1870
 - dossier 344 à 349 : déclarations d'ouverture de librairies souscrites
en exécution du décret du 10 septembre 1870 (dossiers individuels)
- [35] ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON : rien sur les cabinets ; dossier sur la
librairie et l'imprimerie.

0.1.4.1.2. Annuaire, almanachs, répertoires de Lyon

- [36] Almanach de la ville de Lyon et du département du Rhône et Loire.- Lyon :
Aimé de la Roche, 1791. [A.D. du Rhône - Salle de travail]
- [37] Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du
Rhône...- Lyon : Ballanche, 1802-1837. [B.M. Lyon - A.D. du Rhône : salle
de travail]
- [38] Guide indicateur de la ville de Lyon... 1869.- Lyon : E.-B. Labaume, 1869.
[B.M. Lyon]
- [39] Indicateur de Lyon...- Nouv. éd. .- Lyon: chez les Frères Périsse , 1810.-422p.
1^o partie [B.M. Lyon]
- [40] Indicateur de Lyon...- 3^o éd. .& Lyon : chez les Frères Périsse, 1813.
[B.M. Lyon]
- [41] Indicateur commercial, industriel, administratif et judiciaire de la ville
et des faubourgs de Lyon.- Nouv. éd., ent. Ref. et augm.- Lyon : F. Lusy, 1842.
[B.M. Lyon]
- [42] Indicateur lyonnais... pour 1842.- Lyon : Vve AYNé, 1842.
[B.M. Lyon]

0.1.4.1.3. Etudes

- [43] BERGE (Françoise Guillien, Mme Marc).- Bibliothèques traditionnelles et lecture publique à Lyon au XIXe siècle : 1815-1914/ Mme Marc Bergé.- Lyon, 1962.- 2 parties, XVII- 108 + 43 p. dactyl. ; 27 cm
(D.E.S. Lettres Lyon 1961).- Bibliogr. p. I-XVII [B.M. Lyon MS D 37]
- [44] NIEPCE (Léopold).- Les Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon.- Lyon ; Genève ; Bâle : H. Georg, 1876.- 630 p. [B.M. Lyon]
- [45] TRENARD (Louis).- Commerce et culture : le livre à Lyon au XVIIIe siècle.- Lyon : Impr. Réunies, 1953.- 44 p. [B.M. Lyon]
- [46] VARILLE (Mathieu).- Les Idées de Ballanche sur l'imprimerie et la librairie.
(In : Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, T. XIV, 1936, p. 139-146) [B.M. Lyon]

0.1.4.1. XXe siècle

0.1.4.2.1. Liste de commerces

- [47] BOFFIN. Paris.- 1975 [B.M. Lyon]
- [48] CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON.- Liste des établissements du département du Rhône : liste n° 16 : Librairies, cadeaux, loisirs, culture, octobre 1973.- Lyon: Chambre de Commerce et d'industrie, 1973
[Chambre de Commerce de Lyon]
- [49] Indicateur lyonnais Henry : annuaire commercial privé, administratif du département du Rhône (depuis 1880).- Lyon, 1880 [B.U. Lyon - A.D. Rhône]
Années 1968-1969-1971 [B.M. Lyon]
- [50] Indicateur Fournier : annuaire général du Commerce de Lyon et du département du Rhône.- Lyon, Agence Fournier, 1869-1934. [B.M. Lyon]
- [51] Les librairies à Lyon : petit guide lyonnais des librairies / [enquête réalisée par Catherine Chanfray, Brigitte Giard, Claude Guillemot sous la dir. de Pierre Moulinier]
(In : Lyon-Forum, décembre 1967-janvier 1968, n° 12, p. 1-11)
[B.M. Lyon]

0.1.4.2.2. Etudes

- [52] BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON .- Livres et lecteurs à Lyon : six enquêtes psycho-sociologiques en 1965-1967 [réd. par A. Paviol].

Lyon : Impr. Nouvelle lyonnaise 1968.- 174 p. ; cartes.

[E.N.S.B. - B.M. Lyon]

Les cabinets de lecture [enquête réalisée par Helle Raguenet]

p. 30-31

- [53] GROUPE DE SOCIOLOGIE URBAINE. Lyon.- Etude sur les Activités culturelles dans la communauté urbaine de Lyon / [par] J.-C. [Jean-Claude] Barthez.- Lyon : G.S.U., 1970.- 119-2p. dactyl.

[B.M. Lyon]

- [54] MARTIN (Henri-Jean).- Les Bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'Imprimerie

(In : Bulletin des bibliothèques de France, 10e année, n° 12, décembre 1965,

p. 401-415)

[E.N.S.B. - BM LYON]

0.2. SOURCES DIVERSES

0.2.1. Fichiers de bibliothèques

0.2.1.1. Bibliothèque Municipale de Lyon-Part-Dieu

La salle de documentation régionale recense depuis 1974 les articles, constitue des dossiers de presse ; nous n'avons rien trouvé concernant notre sujet malgré l'aide efficace de Daniel RENOULT, conservateur.

La bibliographie locale est inorganisée et pauvre avant 1974. Pour la période du XIXe siècle, des lacunes importantes à la Bibliothèque Municipale de Lyon ne nous ont pas permis de consulter les séries d'Annuaire de la librairie et de l'imprimerie ; la localisation de la bibliographie rend compte des lacunes.

0.2.1.2. Les autres bibliothèques lyonnaises n'ont rendu que de maigres services à notre recherche.

0.2.2. Organismes privés et publics

0.2.2.1. La librairie lyonnaise

Nous avons rencontré Mr LIGEL, responsable pour Lyon de la F.F.S.L. ; les abonnements de lecture ayant le statut de libraire, nous avons espéré des renseignements ; en vain ...

0.2.2.2. Chambre de Commerce de Lyon

Dans la liste des commerces de livres et journaux citée, l'I.N.S.E.E. sous le numéro de code 764-1 regroupe : cabinet de lecture, loueur de livres, abonnement à la lecture, commerce de livres d'occasion, bouquiniste, librairie, journaux ; pour repérer les cabinets de lecture, il aurait fallu dépouiller 20 pages de noms et vérifier sur place le type de magasin ; cette liste a été de faible utilité.

0.2.2.3. Syndicat d'initiative de Lyon

Ne répertorie dans ses fichiers qu'un seul cabinet

[Annexe 1 (7)]

0.2.2.4. Les propriétaires d'abonnements à la lecture vivent, semble-t-il, dans la plus complète ignorance les uns des autres d'où des difficultés à les recenser.

0.2.3. En dernier ressort, munis de quelques adresses, nous avons sillonné Lyon -dans un secteur géographique donné- essayant de repérer les abonnements à la lecture.

0.2.4. Commentaires sur la bibliographie

- . Les abonnements à la lecture ont fait l'objet de très peu d'études ; la période du XIXe siècle (1800-1840), l'âge d'or de ces commerces, a été la mieux étudiée (surtout à Paris)
- . L'absence de séries statistiques complètes et sûres empêche une évaluation de l'importance de ces commerces dans le temps.
C. PICHOLS [30] note à ce propos, pour le XIXe siècle, le désir des cabinets de lecture de conserver un certain anonymat pour éviter les tracasseries administratives et policières d'où leur absence des répertoires.
- . Pour Lyon, la seule référence contemporaine [52] dont nous disposions est critiquable : insuffisance des informations, enquête superficielle qui reproduit un certain nombre de clichés (clientèle populaire, lecture populaire, etc...) ; le propos des auteurs se concentrant sur la clientèle des bibliothèques publiques, les abonnements à la lecture et le réseau privé ont été traités sommairement.
- . Nous avons eu beaucoup de difficultés à réunir la documentation à cause de :
 - sa dispersion à Lyon entre différentes bibliothèques
 - lacunes relativement importantes (toutes les notices non localisées).

0.3. ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

Elle a été la troisième source de renseignements. Nous avons recueilli lors de 9 entretiens avec les responsables d'abonnements des données chiffrées et qualitatives de première main.

Nous avons d'autre part essayé de connaître les motifs de cessation d'activité auprès de 2 libraires. Cette enquête s'est appuyée sur des précautions d'ordre méthodologique et sur une technique définie ci-après (cf 1.1.)

1 D'HIER A AUJOURD'HUI : HISTOIRE - DEFINITION

1.1. Définition de l'objet d'enquête

1.2. Repères historiques

1.3. Situation actuelle des abonnements à la lecture à Lyon

1.1. DEFINITION DE L'OBJET D'ENQUETE.

1.1.1. Méthodologie.

1.1.1.1. L'objet de recherche : notion d'abonnement à la lecture

- Nous voulions connaître la réalité des abonnements à la lecture en 1975 à Lyon, en fixant notre attention sur un réseau de prêt commercial ; cet objet : l'abonnement ou le cabinet de lecture, nous voulions interroger sa réalité socio-culturelle ; nous voulions mesurer quelle était l'importance de ce réseau de lecture à Lyon. Le Magasin a donc été saisi comme :

- lieu d'activité commerciale
- lieu où l'on emprunte des livres
- lieu d'activité culturelle.

Définir l'objet de recherche revenait à définir l'abonnement à la lecture et sa réalité quotidienne.

- Nous définirons l'abonnement à la lecture -autrefois appelé cabinet littéraire ou cabinet de lecture-, tout commerce indépendant dont le fonds est constitué de livres destinés au prêt dans un but lucratif avoué, à toute personne solvable.

Ceci exclut les associations (loi de 1901) du type O.C.B., Bibliothèque pour tous, Société de lecture de St-Nizier prêtant des livres sans but lucratif avoué même si ces organismes demandent un prix de location ; de même les bouquinistes et commerces d'échange sont exclus bien que leur activité soit très proche de celle des abonnements à la lecture : il leur manque une organisation rationnelle du prêt et un fonds de livres permanent constitué en vue du prêt.

- Nous avons retenu, pour l'enquête, les commerces pratiquant la location de livres, soit comme activité principale, soit à titre secondaire.

1.1.1.2. Le but de la recherche

- Décrire, inventorier, comparer les abonnements à la lecture sur le plan :
 - . du fonctionnement technique
 - . de la clientèle
 - . de la composition du fonds de livres.
- Mesurer l'importance d'un phénomène à partir de renseignements quantitatifs et qualitatifs recueillis.
- Evaluer par rapport au réseau de lecture publique gratuite : celui de la B.M. de Lyon. Ce dernier aspect nous a paru beaucoup plus difficile à réaliser dans le cadre d'une enquête limitée ; nous avons émis des hypothèses mais des recherches restent à faire (cf. 1.1.3.) ; y a-t-il entre la B.M. de Lyon, institution publique, et les abonnements, institution privée, complémentarité ou concurrence ?

Nous avons préféré concentrer notre recherche sur quelques aspects historiques du développement des abonnements à la lecture. (Pourquoi ? Et leur état actuel (combien ? où ? comment ?).

1.1.1.3. La méthode de recherche

Voulant connaître les abonnements à la lecture dans leur fonctionnement, nous n'avions guère le choix des moyens à employer; nous devions interroger le commerce (cf. 2.1.), le commerçant sur lui-même (2.1.2.), sur sa clientèle (2.2.). Nous aurions pu envisager d'interroger le lecteur : une rapide pré-enquête nous a montré la faiblesse des renseignements portés sur les fiches de lecteur (nom et adresse), la difficulté de rencontrer et de connaître cette clientèle (peu de clients à la fois, grande réticence du commerçant à questionner les clients, réserve des clients eux-mêmes, lieu privé) d'où le choix fait, d'interroger le propriétaire du magasin en fonction du but défini en 1.1.1.2..

1.1.1.4. La technique employée

L'entretien nous a semblé le moyen le mieux adapté à ce que nous voulions savoir. Nous avons réalisé un guide d'entretien (cf. Annexe 2) afin de recueillir des renseignements selon une grille standard auprès des différents propriétaires d'abonnements à la lecture. Nous avons complété l'entretien par des observations portant sur le magasin (situation - accueil - présentation des livres).

1.1.2. Etapas de la recherche

1.1.2.1. Définition d'un secteur géographique d'enquête (cf Annexe 9)

- Nous n'avons exploré, pour des raisons matérielles et de temps, que les quartiers "historiques" de Lyon (la ville au sens administratif) et accessibles facilement, c'est-à-dire le 1er arrondissement (en partie), les 2ème, 3ème, 6ème, 7ème arrondissements.
 - Nous avons exclu en partie le 1er arrondissement (Burdeau-Chartreux)
 - le 4ème arrond. (Croix-Rousse)
 - le 5ème " (Point du Jour - Saint-Just - Fourvière - Vieux Lyon)
 - le 8ème " (Monplaisir - Etats-Unis - Moulin à Vent)
 - le 9ème " (Duchère - Vaise),
- soit, d'après l'étude de 1965- 1967 [52], 9 abonnements à la lecture non inventoriés dont 6 à la Croix-Rousse qu'il serait bon d'étudier à part, à cause d'une certaine spécificité du quartier.

1.1.2.2. Recherche des abonnements à la lecture

- prospection des commerces à partir de renseignements éparés et de recoupements (Bottin, Annuaire, renseignements oraux) ; la ville de Lyon a été parcourue au départ sans limites géographiques bien définies puis avec les contraintes rappelées ci-dessus (cf. 1.1.2.1.)
- l'attention a été portée systématiquement sur tous les magasins ayant des livres en devanture (librairies, débits de presse etc...)
- au départ, les abonnements de lecture ont été explorés systématiquement en vue d'un entretien ; en fait, 3 sur 12 n'ont pu être interviewés.
- difficulté de repérer les abonnements dans les librairies : on peut rencontrer, en effet :
 - . Abonnement seul
 - . Abonnement + Librairie (vente de livres au détail d'assortiment général)
 - . Abonnement + Commerces divers (tabac, papeterie, jouets, presse).

1.1.2.3. Les entretiens

- Après l'accord de la personne interviewée, il a fallu une mise en confiance en précisant le but de l'enquête, dans quelle optique et pour quel organisme elle était faite.
- Il y a eu 9 entretiens (cf. Annexe 1) dont 5 ont été fructueux et 4 qui se sont déroulés dans un climat difficile (grande réticence du commerçant, soit agacé par les questions, soit pressé par le temps).
- Aucun échantillon n'a précisé, à priori, les personnes à interroger ; les entretiens résultent du bon vouloir des commerçants interrogés d'où l'inégalité dans les réponses.
- Les entretiens ont duré en moyenne 1 h à 1 h 30, quelquefois plus. Ils ont eu lieu dans le magasin, parfois en présence de clients et avec leur complicité.

1.1.2.4. Exploitation des entretiens

Les réponses ont été analysées en fonction d'un plan défini en 2ème partie. On peut estimer la représentativité des réponses comme bonne : 9 abonnements interrogés sur 14 recensés, dans notre périmètre. D'autre part, il est apparu que les réponses se recoupaient sur de nombreux aspects abordés.

1.1.3. Autres directions de recherches possibles

Des travaux resteraient à entreprendre autour :

- d'une prospection systématique et exhaustive des abonnements à Lyon (dans les secteurs non explorés),
- d'une étude en parallèle du commerce de librairie et d'abonnement à la lecture,
- d'une exploitation des archives (A.D. - A.N. - Série Q° 28 à la B.N.),
- d'une étude des cabinets à Lyon aux XIXe et XXe siècle dans leur dimension chronologique (implantation, création, disparition, durée de vie des abonnements, succession des différents propriétaires),
- d'une exploitation des fichiers de lecteurs et registres de livres dans la mesure du possible : fichiers de lecteurs et registres de livres achetés sont rarement conservés après une cessation d'activité ; Cl. Pichois [30] le constata pour le XIXe siècle.

1.2. REPERES HISTORIQUES

1.2.1. Evolution chronologique du commerce de la librairie et des cabinets de lecture

Les abonnements ont toujours suivi le régime de la librairie, aussi distinguerons-nous 3 périodes, dont les césures correspondent à une modification de la législation.

1.2.1.1. Avant 1814

- Les cabinets étaient connus dès le XVIII^e siècle. Le 1^{er} fut celui de François-Augustin GUILLON à Paris [1] T. II, P. 319 en 1761. A la veille de 1789, quelques cabinets littéraires seulement sont ouverts et ressemblent plus à des salons privés.

- L'essor des cabinets littéraires vint avec la Révolution : + besoin de lieux de discussion, de rencontre,
+ besoin de lire, de s'informer.

En 1801, dans un cabinet, "on s'abonnait au mois, à l'année, au volume : 24 F par an ; catalogue : 50 centimes.

Ces besoins étaient d'autant plus vifs qu'aucune structure de lecture publique n'existait à cette époque :

- . pas de bibliothèques publiques : le Cabinet du Roi qui devait donner naissance à la Bibliothèque Nationale, n'ouvrait que parcimonieusement au public,

- . les livres étaient chers et peu diffusés, les librairies en nombre limité,

- . la production littéraire s'adresse à une élite.

- La législation sur la librairie et l'imprimerie est fixée par le règlement du 28 février 1723, élaboré par le Garde des Sceaux d'ARMENONVILLE et le Chancelier d'Aguesseau. La Révolution s'empresse de supprimer toute restriction à la liberté d'écrire et de publier (art. 11 de la Constitution de 1791), à la liberté d'entreprendre : brevets et lettres de maîtrise sont supprimés le 17 mars 1791.

- Le régime napoléonien devait briser cet élan de liberté : le décret du 5 février 1810 instaure un régime de surveillance dont sont chargés les Inspecteurs de l'imprimerie et de la librairie ; les libraires (y compris les cabinets de lecture) doivent être assermentés et brevetés.

- La loi du 21 octobre 1814 rappelle et entérine les dispositions antérieures : "Nul ne sera imprimeur ni libraire s'il n'est breveté par le roi et assermenté" (Titre 2).

Ce régime, avec quelques variantes, va durer jusqu'en 1870.

1.2.1.2. de 1814 à 1870

1.2.1.2.1. Conjoncture dans la librairie :

Cette période est marquée par un profond bouleversement du commerce de l'imprimerie et de librairie.

- il faut attendre les années 1840/1850 pour sortir du marasme dans lequel est plongé le livre : peu de production car peu d'acheteurs vu la cherté des livres, peu de diffusion. Gervais CHARPENTIER lance en 1838 la collection à 3,50 F qui donne un nouveau souffle à l'édition ; Emile de Girardin avec "la Presse" en 1836 lance le journal à bon marché, largement diffusé.

- le plein essor des cabinets de lecture se situe entre 1810 et 1840 : époque où le livre et le journal sont chers ; cette conjoncture favorise le développement de la location de livres et de journaux ; les statistiques montrent à l'évidence la floraison de ces commerces (cf. [30], annexe 4)

- le régime de la librairie suit les aléas de la conjoncture politique : relativement dur jusqu'en 1830, plus souple jusqu'en 1850, le régime se durcit sous Napoléon III qui "achève de ruiner les cabinets par les tracasseries administratives". [30]

1.2.1.2.2. Le régime des cabinets de lecture

- les cabinets sont l'objet d'une étroite surveillance policière (rapport du Préfet du Rhône en 1820 - dossier des A. D. du Rhône T. 318) ; refuges des libéraux, ils véhiculent souvent une littérature d'opposition avant d'être "les dispensateurs des grandes illusions" ([30] , p. 522).

- les cabinets sont attaqués d'autre part par les libraires qui voient en eux des concurrents ; la librairie est, en grande partie, à l'origine du décret de 1810 puis de la loi de 1814 qui réglemente, à nouveau la profession ; nous avons des rapports du libraire JACOB d'Orléans dénonçant dans le cabinet, une institution nuisible : "les livres sont lus par tous sans distinction de classe" ; ils permettent à une "littérature pernicieuse" de s'infiltrer et "portent atteinte au commerce de librairie" ; Pierre Simon BALLANCHE, libraire à Lyon, se plaint au Préfet du Rhône en 1810 de la concurrence des cabinets et du besoin de les contrôler [46].

- le régime des cabinets de lecture, s'il est assimilé à celui de la librairie, reste flou. Une circulaire du Ministre de l'Intérieur de 1823 précise le point de vue de l'administration : "les cabinets et les salons de lecture ou d'abonnement ne peuvent être tenus que

par des libraires brevetés..." ; un arrêt de la Cour de Cassation du 30 décembre 1826 confirme le brevet. On n'assimile définitivement le cabinet de lecture à la librairie que le 7 novembre 1836 [30].

Le brevet est accordé après une enquête de moralité sur le demandeur, une attestation signée par 3 ou 4 libraires de la ville et la perception des droits de brevet.

1.2.1.2.3. L'âge d'or des cabinets

- malgré les multiples tracasseries, les cabinets connaissent sous la Restauration un développement important : 23 cabinets en 1819 à Paris, 150 en 1833, 207 en 1842, culminant à 215 en 1844 pour redescendre à 146 en 1870. [30] Si les cabinets sont une particularité parisienne, toutes les villes de province connaissent cette floraison des cabinets (cf. [14] - [31] - [32]).

- LAROUSSE [8] définit le cabinet de lecture comme "un établissement public dans lequel, moyennant une faible rétribution, on peut lire les journaux, les revues et autres ouvrages de littérature. C'est aussi là qu'on trouve à louer les volumes nouveaux qui paraissent..."

- parmi ces cabinets, il en était de célèbres : celui de Mme CARDINAL, rue des Canettes "véritable succursale de la Bibliothèque Impériale" dont le fonds était de 70 000 livres. De nombreux libraires adjoignaient à leur commerce la location de livres ; la plupart des cabinets sont tenus par des femmes : veuves d'officiers, femmes de la bonne société, demoiselles qu'un riche protecteur installe.

- qui fréquentait les cabinets de lecture et que lisait-on ?
"Le bourgeois prudent et sévère observateur des mœurs s'y glissait pour lire tout à son aise les livres que ses principes lui défendaient de placer dans sa bibliothèque" note LAROUSSE [8] qui poursuit "au Quartier Latin, les étudiants y travaillent, parcourent un journal politique ce qu'ils ne pourraient pas faire dans une bibliothèque publique, où la communication de ces feuilles est expressément interdite".

"Les jeunes gens et les femmes sont l'unique ressource des cabinets de lecture" note RAVIER [22]

Claude PICHOS dans sa belle étude sur les cabinets à Paris [30] remarque que toutes les couches sociales fréquentaient ces commerces mais surtout les bourgeois et "les petites gens" venant lire les romans de l'époque (Byron, Lamartine, W. Scott), une littérature d'agression, de meurtres, de viols ; les œuvres licencieuses (Grébillon fils, Pigault-Lebrun) ; les romans noirs et fantastiques (Mathurin, A. Radcliffe) ; "la Religieuse" de Diderot, "Télémaque" de Fénelon, "Paroles d'un croyant" de Lamennais sont des best-sellers.

Par leur situation géographique (notamment à Paris) les cabinets déterminent leur clientèle : étudiants au Quartier Latin, bourgeois et peuple au Palais royal.

- les fonds de livres proposés de 20 000 à 30 000 volumes sont courants et les cabinets sont bien placés face aux bibliothèques municipales qui ne trouvent leur statut qu'en 1832. Ces "établissements où l'on peut lire les journaux ou revues et les publications en volumes sont comme des succursales des bibliothèques publiques. Ils ont sur ces dernières l'avantage d'être ouverts à toute heure, de permettre d'emporter les ouvrages dont chacun a besoin, et d'offrir à la curiosité du moment les nouveautés politiques ou littéraires". (VAPAREAU [16]p. 356).

Par rapport aux bibliothèques, le cabinet "ne connaît pas les éternelles vacances de nos collections publiques et les jours réservés aux travaux ultérieurs d'un employé qui ne fait rien. On n'y redoute ni la flamme du foyer, ni la clarté d'une lampe, prosrites avec tant de rigueur des bibliothèques de Mazarin et Richelieu" (Nouveaux tableaux de Paris, § 4, p. 16 [29]).

- on distingue 4 types de cabinets ([29], § 2 cabinets de lecture) :

- cabinet de nouveautés à lire à l'extérieur (à domicile)
- cabinet d'étude et de nouveautés : lecture sur place et au-dehors
- cabinet de journaux quotidiens et cahiers hebdomadaires
- cabinet de livres, brochures, feuilles périodiques pour la ville et le salon.

Le cabinet du XIXe siècle offrait sur l'abonnement à la lecture du XXe siècle des avantages :

- . fonds de livres importants et diversifiés : livres d'études, journaux, périodiques,
- . permet la lecture et l'étude sur place
- . densité plus importante des établissements
- . lieux de discussion : élément important de la vie sociale.

- les cabinets de lecture imposent des contraintes à l'édition et aux écrivains. Les seuls débouchés à l'édition sont ces commerces dont la demande détermine les tirages. La pratique du "blanchiment" des volumes se multiplie : elle consiste à réduire le nombre des pages

et des lignes à la page afin de multiplier le nombre des volumes pour une même oeuvre : "Le Comte de Monte-Cristo" est édité en 20 volumes ! Editeurs et directeurs de cabinet y retrouvent leur intérêt ; débouchés commerciaux pour les uns, nombreuses locations possibles pour les autres ; la même oeuvre peut être lue par de nombreux abonnés à la fois.

La production au niveau des auteurs est toute entière orientée vers le roman qui constitue l'essentiel des fonds et des lectures d'où cet extraordinaire vogue du roman au XIXe siècle ; une douzaine d'éditeurs-libraires se spécialisèrent sous le 1er Empire dans la fourniture des cabinets ; un des plus célèbres fut FIGOREAU (cf. annexe 3). "La clientèle des cabinets de lecture était exploitée par les éditeurs de romans" écrit NERET [10] P. 135

Le cabinet de lecture apparaît comme un "expédient où la petite bourgeoisie et une fraction du peuple peut emprunter des romans à la mode" [12]

1.2.1.3. Après 1870

- le décret du 10 septembre 1870 accorde une liberté au commerce de librairie et supprime le brevet ; la loi du 29 juillet 1881 supprime l'autorisation administrative et la déclaration préalable d'ouverture au Préfet de police.

- les cabinets, depuis 1840, sont en période de déclin que le décret de 1870 ne ralentit pas. La contrefaçon belge "en allégeant les éditeurs du joug des cabinets", la grande presse à bon marché en diffusant le roman feuilleton concurrent du roman de cabinet de lecture, la surveillance policière du Second Empire, l'apparition des bibliothèques publiques et scolaires sonnent le glas des cabinets.

- A Paris, leur nombre décroît comme le montre Cl. Pichois [30] ; Vers 1846, "les cabinets littéraires ne sont plus que des bibliothèques payantes, offrant de vieux romans, du déjà lu, et rien qui vaille" [10] P. 179.

- Le chant du cygne des cabinets, nous le trouvons chez Adrienne Monnier qui tenait un cabinet rue de l'Odéon [9 - 28]. Entre 1919 et 1930, un nouvel élan semble porter les cabinets, mais se dressent contre eux : les romanciers et éditeurs, l'essor des hebdomadaires et de la T. S. F., le développement cohérent et organisé des bibliothèques municipales. A. Monnier avait une clientèle de choix : professions libérales, professeurs, "femmes cultivées" ; les cabinets situés près des gares ou dans les quartiers excentriques se contentent d'accueillir les personnes âgées, les employés de bureau, les ménagères.

Nous manquons d'études et de sources pour apprécier exactement après 1850, ce que furent les cabinets de lecture. Lyon, à cet égard, ne nous renseigne guère mieux.

1.2.2. Les abonnements à la lecture à Lyon au XIXe siècle

1.2.2.1. Sources

- Les A. D. du Rhône (série T) et les A. N. (série F 18 - 20) renseignent sur les cabinets de lecture à Lyon. A partir des données recueillies dans les différents almanachs, nous avons dressé pour la période 1810-1965 un tableau de ces commerces (cf. annexes 4, 5 et 6).

1.2.2.2. Propriétaires

- A Lyon, bouquinistes et libraires ouvrent des cabinets de lecture mais aussi des cafetiers, une modiste, un professeur de littérature grecque et latine, une personne "âgée et infirme" à qui l'on ordonne de fermer son commerce en 1852 (A. D, T. 338), un père de 14 enfants ayant besoin d'un revenu (dossier Pressevaux).

1.2.2.3. Surveillance des cabinets

- La surveillance politique des cabinets s'exerce jusqu'en 1876 (A. D. T. 347) :

. jusqu'en 1870 : le postulant doit demander un brevet et pour cela fournir un dossier (conservé au A. D.) comprenant :

- une demande manuscrite de brevet à la Préfecture du Rhône (Direction de la librairie)

- un certificat de bonne vie et mœurs délivré après une enquête de moralité, par le Maire de Lyon

- un certificat de capacité appuyant la demande, signé par des libraires de la place (A. D. T. 338, dossier Paquentin, 20 mars 1852).

Le brevet doit être racheté à un possesseur qui ne s'en sert plus ; les prix de cession paraissent élevés (A. D. T. 338, lettre de Mario Moreau au Préfet, novembre 1850).

Le pouvoir examinait aussi le catalogue des livres lors d'inspection afin de vérifier si "les ouvrages sont moraux et muets sur la politique" (A. D. T. 338, dossier Pressevaux, 29 juillet 1854).

- Les tracasseries envers les cabinets sont inégales selon les époques ; on peut les mesurer à travers les demandes de brevets non admises ou restées sans suite de 1813 à 1870 (A. D. T 343) et les accords de brevets (T. 339).

Années	Refus de brevets	Accords
1813-1820	0	10
1821-1829	13	13
1830-1847	2	23
1848-1851	3	16
1852-1870	19	118

+ Jusqu'en 1830, la surveillance reste très sévère :

- . enquête du Préfet du Rhône en 1820 : celui-ci envoie la liste des journaux et des brochures mis en lecture, à la Direction de la Police

- . correspondance fournie entre le Maire de Lyon et le Préfet concernant la location de journaux et l'obligation du brevet pour les cabinets (lettre du 19 octobre 1826 du Ministère de l'Intérieur au Préfet du Rhône)

+ De 1830 à 1851 : les cabinets sont peu surveillés (conjoncture politique plus libérale)

+ De 1852 à 1870 : surveillance renforcée et fermetures d'établissements : 2 en 1852 et 1 en 1854 accompagnés de refus de brevets.

+ Après 1870, la surveillance se fait légère et discrète : dans le même temps, les cabinets ont perdu tout caractère d'opposition et ne sont plus qu'officines sans danger pour le pouvoir, sinon des "dispensateurs d'illusions".

1.2.2.4. Combien étaient-ils ? Où ?

- A partir des almanachs divers, une étude géographique serait à mener : elle confirmerait certainement ce que nous trouvons aujourd'hui : la densité des établissements au centre historique de la ville (sur la Presqu'île notamment)

- concernant le nombre des cabinets, nous avons 2 chiffres relativement sûrs :

- + le rapport du Préfet du Rhône dénombre 12 cabinets en 1820 [A. N. F. 18 - 20 Rhône] , cité par M. TIROL [14] p. 413

- + un examen de 2 indicateurs [41] - 42] laisse apparaître 34 cabinets (cf. annexe 6, p. 2) ce qui représente une densité environ 3 fois plus forte qu'aujourd'hui (pour la même population).

- en 1820 : sur 12 cabinets : 6 étaient tenus par des femmes

en 1842 : sur 34 cabinets : 9 étaient tenus par des femmes.

Les cabinets ne pratiquant que la location de livres sont plutôt tenus par des femmes (8 sur 18) alors que les abonnements couplés avec une librairie le sont par des hommes (15 hommes sur 16 cabinets) ; le cabinet apparaît bien comme un commerce "féminin". En 1900 [49] on notait 16 abonnements ^{tenus} par des femmes sur 20 recensés. Ce caractère est encore plus accusé aujourd'hui.

- Comme à Paris, on pratiquait la lecture sur place et le prêt à domicile ; 1 cabinet, place de la Comédie ouvrait de 8 h à 20 h en 1812. A la même époque, le règlement de la Bibliothèque publique de Lyon stipulait que "la Bibliothèque s'ouvre les mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux. On y fournit encre, plume et papier. Nul ne peut en emprunter et en sortir aucun ouvrage. Ses vacances commencent du 15 au 20 août, et finissent le 10 novembre" (Almanach... pour 1818 [37] p. 221). (On notera que le règlement a peu évolué depuis, mutatis mutandis...!).

- Les cabinets proposaient en "abonnement au volume, au mois ou à l'année" (1896, cabinet de Mlle GRILLET) des "romans, voyages, nouveautés, bibliothèque des mères de familles" (id. [50] 1896). En plus des livres, on y lisait jusque vers 1850, les journaux et gazettes politiques. La clientèle devait ressembler à celle de Paris ; petite bourgeoisie, employés, une partie de la classe laborieuse.

- Des causes identiques (cf. 1.2.1.3.) entraînent le déclin progressif des cabinets en nombre d'établissements et en prestations. A la différence d'autres villes, Lyon n'a mis en place que fort tard une politique de lecture publique : il faut attendre les années 1960 pour que cette notion ait quelque consistance ; d'où un maintien de l'activité des cabinets, nourrie par des particularités locales : milieu bourgeois très fermé, repli sur la vie de quartier, goût prononcé pour les cercles et associations à caractère confessionnel qui développent leur propre réseau de bibliothèques (Bibliothèque de l'Oeuvre de la propagation des bons livres de l'abbé COIGNET fondée en 1827 sous le patronage de l'archevêque de Lyon de BONALD - Bibliothèque St Thomas d'Aquin - Bibliothèque des Familles).

- L'âge d'or des cabinets à Lyon s'est prolongé plus longtemps que dans d'autres villes : on peut estimer que la conjoncture leur fut bonne jusqu'en 1914, un peu moins jusqu'en 1945 (avec une brillante période pour la lecture que fut 1939-1945).

Depuis 1945, nous avons l'impression que les abonnements sont en situation défensive (cf. 1.3.3. et conclusion).

1.3. LES ABONNEMENTS A LA DECTURE A LYON - SITUATION ACTUELLE

1.3.1. Combien sont-ils en 1975 ?

1.3.1.1. Les Chiffres

Dans les quartiers visités, nous avons dénombré 14 abonnements en activité. Pour Lyon (les 9 arrondissements), d'après des recoupements, il y aurait 23 abonnements en 1975 (au maximum).

Le tableau (Annexe 7) recense par arrondissement les abonnements et leur situation en 1965, l'évolution prévisible dans les prochaines années. On dénombrait en 1975 [47] 103 librairies, soit environ 1 abonnement pour 5 librairies. On doit retrouver des pourcentages semblables à Nice, et Marseille. Paris compterait 40 abonnements en 1971 [19], mais le même répertoire n'en accordait que 8 à Lyon, 5 à Nice et 7 à Marseille.

1.3.1.2. Sources peu fiables

- Nous sommes partis, pour la comparaison, de l'enquête de 1965 [52]. Si nous examinons le IIème arrondissement, par exemple, nous nous apercevons que 3 abonnements sont encore en activité et 4 ont cessé leur activité entre 1965 et 1975, ce qui aurait dû donner 7 abonnements en 1965 ; or l'enquêteur n'en a recensé que 3.
- Nous remarquons que pour les cessations d'activité (cf. Annexe 1) les indications d'année sont sujettes à caution et ne sont qu'approximatives ; une enquête plus fine auprès du Registre du Commerce serait à mener.
- Les données fournies par les annuaires, répertoires etc. (cf. Annexe 5) rendent bien compte du peu d'exactitude des sources. Aucun ne s'accorde sur le nombre. Les commerçants cités sont différents d'une liste à l'autre ; le même problème se posait pour le XIXe siècle.

1.3.1.3. Commentaires du tableau de l'Annexe 7

- 1° - Dans les mêmes limites géographiques de notre enquête en 1975, il y avait 22 abonnements en 1965, [soit 8 fermetures de 1965 à 1975].
- 2° - On peut estimer que 9 abonnements, dans les mêmes limites, continueront à fonctionner ; soit à prévoir 5 cessations d'activité.

- 3° - On ne peut conclure à une influence directe des annexes de la B. . sur les fermetures d'abonnements : les IIIe et VIe arrondissements où la B. . de Lyon est bien implantée sont aussi ceux où les abonnements à la lecture se maintiennent bien.
- 4° - Les Ier, VIe, VIIe arrondissements, les mieux pourvus en abonnements sont aussi ceux les plus touchés par le mouvement de disparition de ces commerces.

1.3.1.4. Liste des abonnements

(cf. Annexe 1)

1.3.1.5. Typologie des abonnements

- selon le type d'activité

- . Abonnement uniquement avec quelques nouveautés de librairie générale en vente..... 5
- . Abonnement + Librairie..... 6
- . Abonnement + Divers commerces (jeux, papeterie, librairie)..... 3

- selon le sexe du propriétaire

- . 11 femmes (Mariées : 7, Veuves 2, Divers : 2)
- . 3 hommes.

- selon l'ancienneté des abonnements

- . de 20 ans à plus de 100 ans : il est difficile de mesurer cet aspect à cause des changements de propriétaires ; tout laisse à penser qu'il ne se crée plus d'abonnements depuis 10-15 ans.

- selon l'ancienneté des propriétaires dans l'abonnement

- . sur 10 :
 - 6 ont moins de 5 ans d'activité
 - 1 de 5 à 10 ans
 - 3 plus de 10 ans de présence.

1.3.1.6. Evolution depuis le siècle dernier

(cf. Annexes 4 et 5)

- Selon les sources consultées, nous avons tenté d'établir une courbe

- 4) - Une étude des quartiers nous apprendrait que les arrondissements ou secteurs dont l'habitat est privilégié sur le plan culturel, économique ou social, sont les mieux pourvus en bibliothèques de prêt privées ou publiques, librairies et abonnements à la lecture (cas des Ier, IIe VIe arrondissements) cf. aussi [52] p. 28.

1.3.3. Combien seront-ils demain ?

1.3.3.1. Vers une diminution

Nous avons essayé de prévoir une évolution (cf. 1.3.1.3.).

Dans les secteurs étudiés, 9 abonnements devraient subsister et fonctionner avec succès.

Entre 1965 et 1975, nous avons dénombré 8 cessations

- 1 abonnement jumelé avec une librairie va cesser son activité (Annexe 1 [6])
- 5 abonnements ont des difficultés à continuer (baisse du nombre des clients, des recettes, fonds ne se renouvelant plus) dont 3 jumelés avec des librairies et papeteries.

1.3.3.2. Causes du déclin

- Parmi les causes les plus souvent citées, on relèvera :
 - . Le désintérêt du public pour la lecture
 - . La concurrence de la télévision
 - . La concurrence des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'entreprise prêtant gratuitement les livres
 - . Les difficultés de stationnement en ville (Annexe 1 [2,8])
 - . L'augmentation du prix des livres, donc des prix de location qui entrent en concurrence avec des livres en série de poche. De plus les livres chers limitent l'achat de nouveautés. Or, les nouveautés sont essentielles au bon fonctionnement de l'abonnement.

retracant l'évolution du nombre des Abonnements.

- La source la plus sûre jusqu'en 1910 est l'Indicateur Fournier.
- Pour le XIXe siècle, les différentes sources [14-36 à 42] concordent assez bien.
- Nous constatons un point culminant vers 1900 avec une chute assez prononcée selon les sources (désintérêt des Annuaires pour les abonnements ?)
- Les témoignages que nous avons pu recueillir par ailleurs, confirment la diminution des abonnements. On constate que le nombre de librairies va croissant à Lyon quand le nombre d'abonnements décroît : on passe de 29 librairies et 34 abonnements en 1842
à 100 " " 23 " env. en 1975.
- A noter une époque favorable : la période 1939-45 où 4 personnes étaient employées rue Gasparin. Les clients faisaient la queue sur le trottoir...

1.3.2. Localisation (où sont-ils ?)

2 cartes (Annexes 8 et 9) situent les abonnements.

Commentaires

- 1) - Dans les secteurs géographiques étudiés, il y a concentration des établissements dans le Ier, IIe, VIe et une partie des IIIe et VIIe arrondissements ; une carte des librairies indiquerait le même phénomène
- 2) - Les Ve, VIIIe, IVe et VIIe (partie sud), IIe (partie Est) sont particulièrement mal desservis ; la carte traduit le fort déséquilibre existant à Lyon en matière de réseau de bibliothèques. Les quartiers anciens bénéficient d'une densité "culturelle" (établissements scolaires, bibliothèques publiques ou privées, librairies) et sont aussi privilégiés par la densité des abonnements à la lecture.
- 3) - L'initiative publique (cf. Annexes de la B.M. de Lyon) ne corrige pas encore ce déséquilibre ; un pôle culturel tend à se constituer autour de la Part-Dieu, sans résoudre le problème des quartiers mal desservis.

. les difficultés dues au prêt : non-retour des livres quand la caution est faible ou nouveautés gardées trop longtemps d'où une rotation trop faible des livres.

- On peut ajouter que la rénovation urbaine que connaît Lyon, modifie la physionomie de certains quartiers (population - commerce) ; l'abonnement ne survit que grâce à une clientèle stable ; or, celle-ci est dispersée par le biais des modifications du tissu urbain, des lieux d'habitat. Ce phénomène, nous l'avons constaté dans les IIIe, VIe et VIIe arrondissements.

- Les propriétaires souvent âgés ne favorisent pas un renouvellement des lectures de la clientèle d'où l'impression d'un univers assoupi, conformiste, peu favorable à des "changements".

On a remarqué que les fermetures de cabinet intervenaient lors de la retraite de propriétaires âgés. Ceux-ci ayant vivoté, laissent une affaire peu rentable qui est souvent abandonnée ensuite.

2 ORGANISATION DES ABONNEMENTS A LA LECTURE

- 2.1. Le Magasin - Les livres
- 2.2. La Clientèle
- 2.3. Techniques de prêt

L'abonnement à la lecture d'aujourd'hui a hérité de caractéristiques élaborées au XIXe siècle ; on en retrouve les traces dans le fonds de livres (choix des ouvrages), la clientèle, certainement dans le système de prêt (bien que nous n'ayons pas de renseignements précis pour le XIXe siècle) et dans l'atmosphère régnant dans ces établissements.

Des différences toutefois existent tant au niveau du magasin que du fonds de livres : l'abonnement n'est plus un lieu de rencontre, de discussions (politique au XIXe siècle), un lieu où l'on pouvait lire "à l'heure", ou "à la journée", sur place, grâce à un mobilier (tables, chaises, encrier, plume d'oie) fourni par le "tenancier". L'abonnement ne loue plus les "feuilles politiques" ni les journaux de Paris et de province ou les publications périodiques et revues.

2.1. Le Magasin et les livres

2.1.1. Le Magasin

2.1.1.1. Description

- Les Abonnements s'annoncent toujours par une enseigne (location de livres, bibliothèque, abonnement à la lecture) et une vitrine où l'on peut lire la raison sociale : "Maison du livre", "Maison de la lecture", "Salon des Beaux Livres", "Plaisir de Lire", "Bibliothèque...". Les termes évoquent le livre, le lieu familial et accueillant (comme une "maison") ou l'institution : "bibliothèque". Les signalisations sont bonnes, à 1 ou 2 cas près. Néanmoins, le non-initié détecte difficilement les abonnements dans la ville. Ces commerces semblent s'adresser à une clientèle déterminée et non pas à conquérir.
- Les abonnements sont situés dans des quartiers commerçants généralement animés ; par rapport aux bibliothèques publiques, ils bénéficient d'emplacements privilégiés près du public, donnant directement sur la rue, intégrés réellement à la vie du quartier. L'emplacement des magasins remonte souvent au XIXe siècle et début XXe : on retrouve une permanence des lieux (cf. Annexes 6 et 8 pour la situation géographique).

- la vitrine est un élément d'attrait non négligeable : on y trouve le plus souvent des livres neufs proposés à la vente et rarement des livres en location. Le livre neuf a cependant une valeur d'appel pour la location ultérieure.
- L'ancienneté des magasins est en moyenne de 20/30 ans ; le plus ancien (Annexe 1 [1]) a été fondé en 1866. Un autre [8] vers la même date. Il serait intéressant de déterminer la durée de vie des magasins qui connaissent tous une succession de propriétaires comme n'importe quel fonds de commerce (l'annexe 6 en donne une idée). La clientèle apprécie cette ancienneté du magasin acquérant par là une honorabilité. L'on retrouve quelquefois dans l'aménagement intérieur un certain aspect démodé. (Annexe 1 [8]).
- Les surfaces de magasin sont modestes : de 15 m² à 50 m² (en moyenne 25/30 m²). En comparaison une petite annexe de B.M. mesure environ 60 m².
- Les heures d'ouverture sont assez larges (de 20 h à 50 h par semaine), beaucoup plus qu'une annexe de B.M.. En comparaison, la B.M. de la Part-Dieu ouvre 33 heures par semaine. Les propriétaires mettent l'accent sur cet aspect favorable au lecteur ; certains pratiquent la journée continue le samedi (Annexe 1 [3]) ; un autre [1], ouvre à 13 h 30 avant la reprise du travail ; tous les abonnements ont un jour de fermeture dans la semaine. Certains [1, 4, 12, 13] n'ouvrent que les après-midi, traduisant par là la notion de revenu d'appoint qu'offre l'abonnement : c'est une sorte de mi-temps.
- Les activités du magasin, à côté de l'abonnement, sont diverses :
 - soit liées au livre :
 - . Vente d'occasion (presque toujours)
 - . Vente de neuf (quelques nouveautés, à la demande très souvent)
 - . Mélanges de livres (3 abonnements le pratiquent)
 - soit étrangères au livre :
 - . Papeterie
 - . Jouets, bazar.

Au XIXe siècle, on pouvait trouver un "tenancier" à Lyon entre autre : modiste, cafetier, professeur de littérature (cf Annexe 6). Aujourd'hui, cette activité s'est repliée au niveau d'une activité unique ou en annexe à un commerce de librairie. Cl. PICHON fait remarquer [30] qu'à l'époque de leur déclin, les cabinets de lecture cessent d'être des activités autonomes pour devenir des activités d'appoint.

2.1.1.2. Place de l'abonnement dans le magasin

Il occupe tout ou partie du magasin selon que l'abonnement est coupé ou non à une librairie.

- Dans une librairie, l'abonnement est rejeté au fond du magasin (Annexe 1 [15, 14, 10, 7]) ou le magasin est divisé en deux secteurs [9]. L'abonnement présente sensiblement le même visage qu'une librairie : rayonnages remplis de livres, tourniquets, présentoirs, bacs à livres, un comptoir, quelquefois une ou deux chaises.
- L'abonnement (sans librairie) a toujours une activité de vente de livres (neufs ou occasions), parfois d'échange (Annexe 1 [8,5]) ; la vente d'occasions permet de liquider les policiers vieillissés, les livres qui "ne tournent plus" et par là de "faire de la place" et de l'argent qui sera réinvesti en livres neufs.

2.1.2. Le propriétaire

2.1.2.1. Les personnes

Nous avons noté pour l'ensemble des abonnements quelques caractéristiques du magasin et de son propriétaire (cf 1.3.1.5.)

- Les abonnements interrogés confirment une caractéristique principale déjà rencontrée au XIXe siècle : ce sont des commerces tenus par des personnes dont l'âge moyen se situe entre 50 et 65 ans avec une majorité de femmes (mariées ou veuves) : 9 sur 11 abonnements interrogés. A la différence du XIXe siècle, nous n'avons pas rencontré de demoiselle ce qui tenderait à indiquer, sur un plan démographique, une fréquence de mariage plus grande aujourd'hui.
- Les caractéristiques (âge et sexe) se traduisent par :
 - . le caractère souvent vieillot des établissements,

- . la composition du fonds de livres peu orienté vers la nouveauté de l'écriture (nouveau roman) ou son caractère de recherche (Science-Fiction, Bande dessinée) d'où l'impression réelle de lectures conformistes, à la mode certes.
- . la clientèle dont l'âge moyen est élevé et qui se retrouve parfaitement dans cet univers aux valeurs culturelles et sentimentales passéistes, stables et bien assises.
- . Les méthodes de gestion immuables, parfois lourdes qui contraignent le "tenancier" à n'avoir qu'une seule activité, trop absorbante pour les revenus qu'elle procure à certains (Annexe 1 [2, 4, 9, 15])

- Pourquoi tient-on un cabinet de lecture ?

- . L'abonnement permet une sorte de mi-temps (Cf 2.1.1.1.) et constitue une activité agréable
- . Une seule personne peut tenir ce commerce : 10 sur 11 abonnements
- . Les personnes affirment très souvent leur intérêt pour les livres, aiment lire, possèdent une culture littéraire acquise par la lecture
- . Les personnes aiment le contact avec le public "on doit aimer les gens et les livres" (Annexe 1 [8])

- Si la population des propriétaires est d'un âge moyen élevé, il n'en va pas de même de leur ancienneté dans ce type de commerce :

Sur 11 abonnements :

- . 6 ont moins de 5 ans d'activité
- . 1 a de 5 ans à 10 ans
- . 3 ont plus de 20 ans d'activité

Les cas de longévité tendent aujourd'hui à disparaître : en effet, ces commerces ne procurent plus de revenus suffisants ce qui conduit les postulants à ne leur accorder qu'une valeur d'activité d'appoint propre à occuper une solitude (veuvage), une retraite (après 60-65 ans), à compléter une autre activité (librairie) ; d'où l'âge élevé des nouveaux propriétaires qui pour des raisons diverses (fatigue : Annexe 1 [5]), maladie, doivent les céder quelques années après leur acquisition.

On devrait constater à l'avenir une grande mobilité des abonnements et ne plus rencontrer ces cas d'ancienneté :

Annexe 1 [2, 12] : 33 ans tenu par la même personne

[11] : plus de 40 ans

[8] : le précédent propriétaire avait tenu 35 ans de 1933 à 1968

[10] : longue ancienneté ainsi que pour le précédent propriétaire de [1].

2.1.2.2. Le travail et ses fruits

- Si le cabinet de lecture était une activité lucrative au XIXe siècle, il n'en est plus de même aujourd'hui : sur 11 abonnements, 4 seulement [1, 5, 8, 12] nous ont paru prospères et procurent un revenu réel.
- Nous avons constaté un éventail de revenus nets allant de 300 F environ à 2500 F mensuels (chiffres donnés par les intéressés). Les bénéfices varient en proportion du nombre d'heures d'ouverture, du quartier, du fonds de livres proposés.
- Un abonnement supporte de nombreuses charges fixes : 100 F par jour (Annexe 1 [5]) représentant le prix des livres, les frais d'ouverture du magasin (chauffage, éclairage, loyer, patente, impôts...). On achète [1.4.] pour 800 F de livres par mois. Or, un livre n'est amorti en capital qu'au bout de 10 prêts soit après 4 à 6 mois de location. Le capital investi ne rapporte donc qu'environ 6 mois après la mise de fonds. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas des difficultés de survie de ces établissements dont nous avons esquissé une approche prospective quantitative (1.3.3.). Par les revenus procurés, les abonnements ne constituent plus qu'une source d'appoint d'où la prédominance de femmes mariées ou veuves avec retraite d'un mari vivant ou défunt.
- À côté des charges, les aléas ne manquent pas : non-retour des livres qui se solde par des déperditions en capital, lettres de réclamation et démarches.

2.1.3. Le fonds de livres

2.1.3.1. Les quantités

2.1.3.1.1. Le stock de livres

- les évaluations sont sujettes à caution ; nous n'avons recueilli aucun chiffre exact :
 - . 2 abonnements auraient environ 30 000 volumes, (Annexe 1 [1,8]) vraisemblable pour le second, douteux pour le premier.
 - . le plus petit [13] posséderait 1 000 volumes.
 - . la majorité se situe entre 4 000 et 10 000 volumes. L'abonnement moyen tourne autour de 7 000 à 8 000 volumes. La valeur du fonds de commerce (livres + clientèle) peut être estimée pour 7 000 livres et 300 lecteurs réels à environ 120 000 - 130 000 F en 1975 (source confidentielle).
- En comparaison, les cabinets de lecture du XIXe siècle possédaient des collections de 10 000 volumes et quelques uns, renommés comme :
 - . Cabinet des Batignolles : 40 000
 - . Delorme, rue St Lazare : 30 000
 - . Mme Cardinal environ 70 000
 - . Salon littéraire national : 200 000 dont 30 000 en langue étrangère.

En 1974, les annexes de la B.M. de Lyon possèdent de 3 000 à 21 000 volumes avec un point moyen de 11 000/12 000 volumes.

2.1.3.1.2. Les accroissements

- On achète les livres neufs (besoin de nouveautés) auprès des grossistes locaux : Hachette surtout, mais aussi France-Export et Rhône-Alpes-Diffusion (Groupe K.P. 1).
- Les abonnements ont la remise libraire (de 27 % à 33 %). Un seul abonnement achète ses livres chez un confrère avec une remise de 10 % ; cette remise est fondamentale car elle permet un premier amortissement du livre (1/3) loué sur son prix de vente public.
- Les achats sont systématiques et mensuels : selon les abonnements, on achète 40 à 100 livres par mois dont 2/3 de collections policières, soit en valeur : de 800 F à 1 000 F.

Les livres sont achetés :

- en office pour les policiers : les parutions nouvelles des collections sont acquises systématiquement
- par une sélection pour les nouveautés littéraires.

Pour les abonnements couplés à une librairie, les achats de livres se font de manière indistincte pour la librairie et l'abonnement. La répartition s'effectue en fonction de la demande du public et de la mévente du livre en librairie.

Comment s'informe-t-on et achète-t-on les nouveautés ?

- par la presse hebdomadaire : l'Express - Le Point - Le Progrès-Dimanche - Le Figaro littéraire
- par la presse locale
- par les émissions littéraires à la télévision
- par les catalogues d'éditeurs
- autrefois, les représentants visitaient les abonnements une fois par mois. Aujourd'hui, la représentation est abandonnée.
- par la demande des lecteurs.

Toutefois, si le livre semble trop particulier ou difficile à louer, il n'est pas acheté : nous avons eu un exemple où, dans le même temps, paraissaient le livre du Général BIGEARD et celui du Général BUIS. Le premier était une valeur commerciale sûre et donc achetée, le second plus "philosophique" ne le fut pas.

Les achats sont consignés sur des registres ou cahiers, par mois, année, catégorie. Exemple : [5] distingue : Romans pour Dames

Guerre

Policiers

Sexy

[14] A - Amour

R - Roman (y compris guerre, histoire, aventure)

T - Traduction

P - Policier

Chaque livre est affecté d'un numéro qui sert à l'identifier lors des opérations de prêt. Dans quelques cas, une cote rudimentaire est élaborée. Catégories ou classifications sont propres à chaque abonnement.

2.1.3.2. La composition des fonds

- Le fonds de livres n'est pas constitué dans un but documentaire ou de constitution et conservation d'une collection, mais pour satisfaire la demande de la clientèle ; on est loin des cabinets du XIXe siècle, "annexe de la Bibliothèque Impériale" (B.N. actuelle). L'opportunité commerciale donne au fonds une physionomie particulière : la majorité des ouvrages (80 à 90 %) sont des romans, généralement de facture médiocre.
- Les romans, comme au XIXe siècle, constituent la principale lecture. Nous verrons (cf. 2.1.3.3.), la typologie servant au classement. On retrouve dans les abonnements la même production romanesque :
 - . Les Presses de la Cité sont les mieux représentées avec SLAUGHTER - KONSALIK - M.L. FISCHER - La collection "Romans" reliée : amour, aventure et exotisme, romans médicaux.
 - . Les Editions de Trévise (GOLON- BENZONI), Casterman, A. Michel, Tallandier produisent dans la même veine et occupent largement les rayons
 - . Les auteurs à succès : TROYAT - GUY DES CARS - BAZIN achetés en 2 ou 3 exemplaires alors que tous les autres titres le sont en un seul.
- Les Romans policiers, espionnage et science-fiction sont suivis (en office très souvent pour ne pas oublier d'acheter un numéro). On trouve les principales collections : Fleuve Noir - Masque - Série Noire - Presse de la Cité - P.J. - Denoël.
- Quelques documentaires d'actualité, ceux dont on parle: récits de journalistes : Ph. BOUVARD - JOSIE ARTUR - Collection Stock ("les Grands Journalistes"), récits de guerre, livres historiques, mémoires des grands et des gagne petits de ce monde.
- Livres érotiques et "Sexy" tendent à se développer.
- Très rarement, quelques albums d'enfants et un morceau de Bibliothèque Verte ou Rose.
- Le "roman littéraire" (Gallimard - Editions du Seuil - Grasset - Mercure de France) est peu représenté: sinon par des auteurs consacrés, (BAZIN - B. GROULT - B. CLAVEL - M. CARDINAL), les prix littéraires de chaque année.

2 cabinets [8 et 15] proposaient le meilleur de la production romanesque française et étrangère (Gallimard - Seuil - Grasset). L'un [15] a cessé son activité, l'autre déplore d'en prêter très peu. Les meilleurs abonnés s'efforcent de proposer un choix assez vaste et complet de la production romanesque française, à l'exclusion d'oeuvres trop nouvelles ou trop difficiles.

Tableau pessimiste (pour un bibliothécaire). En fait, il est le reflet de ce qui est lu par la grande masse des lecteurs : l'abonnement est contraint d'acheter ce qui sera lu.

- On ne trouve pas à l'abonnement : revues, journaux, poésies, théâtre, livres d'études, politique, économie, études littéraires, livres scientifiques.

On évite d'acheter des livres à typographie serrée ou des livres sans dialogues.

2.1.3.3. La mise en valeur du fonds

2.1.3.3.1. La connaissance des fonds

- On connaît généralement très bien le fonds par habitude (manipulation des livres)
- Le registre où les achats sont consignés peut servir à repérer les ouvrages. En fait ils sont peu pratiqués car les achats sont inscrits par mois et par catégorie. (Quelquefois, le registre d'achats note l'emplacement du livre sur les rayons par une cote ⁰typographique). Un cabinet [14] tient un registre à feuillets mobiles où les romans achetés sont classés par ordre alphabétique des auteurs, ce qui constitue un fichier utilisable. Un autre, [1] compte publier un catalogue de ses romans, renouant avec une tradition disparue vers la fin du XIX^e siècle.

2.1.3.3.2. L'équipement des livres

On trouve sur la page de titre :

- l'estampille ou tampon du magasin indiquant la propriété
- le prix de la location
- le numéro du livre avec quelquefois une cote servant au classement.

- Un seul abonnement [12] équipe le livre d'une fiche de prêt collée dans le livre, indiquant la date de retour.
- Les livres sont recouverts d'une pellicule plastique, non adhésive, mais aussi avec du papier cristal [2] ou du papier rouge-brun [14] ce qui donne un aspect assez laid à la bibliothèque. On recherche une protection économique qui prolonge la vie du livre.
- Un rondage apparaît souvent au dos du livre (n° du livre, initiale du nom de l'auteur, titre du livre).
On retrouve grossièrement des techniques employées dans les bibliothèques publiques.

2.1.3.3. Le rangement des livres

- Le rangement doit permettre au client l'accès direct aux livres
- Les livres sont rangés sur des rayonnages en hauteur du magasin, placés dans des présentoirs et tourniquets ou jetés pile-à-fle sur une table. Les nouveautés sont exclues et cachées sous le comptoir ou dans une arrière-boutique afin d'être données aux "bons clients".
- Les livres sont classés :
 - par thèmes ou genres
 - pour les documentaires
 - [8] distingue : Voyages
 - Historique
 - Politique - Guerre
 - [12] sépare : Guerre - résistance
 - Montagne
 - Aventure
 - Politique
 - par ordre alphabétique auteur pour les romans, en distinguant parfois.
 - [15] - romans français
 - romans étrangers
 - [12] - Prix littéraires
 - Auteurs : Troyat - Guy des Cars - Luck - Beauvoir - Bazin
 - Traductions

- par collection et par numéro pour les policiers, espionnage, science-fiction et certaines collections homogènes de romans reliés ou brochés ("romans" : Presses de la Cité, "Grandes Traductions" : Albin Michel ; collection de chez Tallandier, Trévisé).

Les 3 systèmes de rangement se retrouvent dans presque tous les cabinets ayant un fonds organisé.

2.1.3.3.4. L'élimination des livres

- Quand ils sont fatigués ou abîmés, ils sont :
 - . vendus en occasion le plus souvent ou soldés
 - . détruits quand ils sont trop vieux [1]
 - . donnés à des collectivités : "Algériens qui se jettent dessus" [1]

Les abonnements comme les bibliothèques conservent la notion d'accroissement des fonds, essentielle pour qu'une collection soit vivante. Ils essaient selon des critères spécifiques, propres à chacun d'eux, à un classement de leurs collections, à leur mise en valeur (signalisation, étiquettes).

2.2. LA CLIENTELE

2.2.1. Importance et description de la clientèle

2.2.1.1. Combien ?

- Il est très difficile d'obtenir des renseignements exacts sur le nombre de clients :

- . secret commercial
 - . méconnaissance du chiffre par les "tenanciers" des abonnements.
 - . 1 abonnement [5] a fourni un chiffre exact : 170 clients réguliers pour un fonds de 7 000 livres environ.
 - . Un abonnement [15], aujourd'hui fermé avait 300 inscrits environ dont 1/3 venait régulièrement.
 - . Un abonnement [12] prospère, a actuellement 300 lecteurs.
 - . 2 abonnements [1, 3] ont déclaré chacun 3000 clients ...
- Ces chiffres semblent gonflés pour des raisons de prestige et comprennent des inscrits, depuis fort longtemps, et non pas des lecteurs réels.

On peut estimer la clientèle entre 100 et 400 lecteurs avec peut-être 2 exceptions de plus de 1 000 clients ; un bon lecteur peut être abonné à plusieurs cabinets à la fois à condition que ceux-ci soient dans un même secteur géographique.

2.2.1.2. Qui ?

Les fichiers de lecteurs ne mentionnant pas les professions, ni les âges, les indications suivantes sont l'expression de informations recueillies auprès des Abonnements :

L'âge des lecteurs :

- . + de 30 ans à 90 ans... les jeunes en-dessous de 30 ans sont peu nombreux
- . la moyenne d'âge est élevée : environ 60 ans.

Le sexe :

- . majorité de femmes : retraitées et femmes au foyer.

La catégorie socio-professionnelle :

- . les abonnements recrutent leur public dans la classe moyenne et supérieure "bourgeoise et aisée" : employés, cadres moyens, quelques cadres supérieurs et "grosses situations", professions libérales, "vieilles familles lyonnaises".

. les abonnements acceptent difficilement :

- les étudiants et les jeunes (ne rendent pas les livres, déménagent trop souvent et lisent à 10 le même livre..)
- les infirmières (perdent les livres)
- les jeunes ménages en garni (déménagent trop souvent et sont instables)
- les enfants (abîment les livres)

Le renouvellement de la clientèle semble difficile : en général, on constate une diminution du nombre des clients :

- . 1 abonnement [1] a inscrit 52 personnes en 6 mois et 10 départs en 1 an
- . 1 autre [5] : 56 inscrits en 1974
- . [12] a vu 50 nouveaux et 10 départs.

Les déabonnements ne sont notés que lorsque les clients réclament la caution ; or nombreux sont les décès, les départs qui ne sont pas enregistrés, d'où l'impression fautive laissée par les chiffres cités.

La clientèle est généralement plus ancienne que le propriétaire de l'abonnement : on trouve des clients fidèles du même abonnement depuis 40 ans. Il existe le cas d'une ancienneté de 65 ans. Les lecteurs sont fidèles à l'abonnement (pour son fonds) avant de l'être pour son propriétaire. Le faible renouvellement constaté (10 % à 20 % par an) permet la constitution d'une clientèle stable, ancienne, d'autant plus que le cabinet a une excellente presse, par exemple [8, 12].

2.2.1.3. D'où ?

- . De même que ci-dessus, on ne connaît exactement l'origine géographique des clients ; il apparaît toutefois que le quartier fournit un faible contingent de lecteurs. On constate d'autre part, que les clients viennent de toute la ville, de la banlieue et même d'autres villes (Marseille, Fontenay...).
- . L'abonnement travaille plus au niveau de la ville et de la banlieue que du quartier et sa clientèle est surtout déterminée :
 - par le lieu de travail : on va au cabinet proche de son lieu de travail
 - par les lieux de parcours : on connaît l'abonnement devant lequel on passe tous les jours

- par les relations de travail, familiales etc...

Lorsque l'on quitte le quartier, la ville, on continue à fréquenter l'abonnement, même si celui-ci est éloigné.

Chaque abonnement détermine une clientèle propre selon son fonds, son image de marque, la personnalité du "tenancier", les prestations offertes.

2.2.2. Les modalités de l'inscription

2.2.2.1. Registre d'inscription des lecteurs

- Le lecteur potentiel est client d'un abonnement quand il est "abonné"
- Chaque lecteur est fiché sur une carte avec les indications suivantes : nom, adresse, n° de la carte d'identité (quelquefois), signature (peu fréquent). La fiche de lecteur sert généralement aux opérations de prêt des livres.
- Le lecteur reçoit quelquefois une carte de lecteur affectée d'un numéro d'ordre dont il devra se souvenir (Abonnement [1,5,8,12]).
- On rencontre souvent 2 fichiers lecteurs :
 - . 1 cahier registre des lecteurs indiquant par année, par mois les nouveaux lecteurs avec leur numéro ; ce cahier sert à établir la valeur du fonds pour une cession éventuelle du fonds de commerce.
 - . 1 fichier servant à enregistrer les livres empruntés : il y a une fiche par lecteur.
- Fichiers et registres de lecteurs ont 2 classements internes possibles :
 - . par n° de lecteur [Abonnement 1, 8]. Les nouveaux inscrits ayant les numéros les plus élevés. L'abonnement [1] classe par lettre alphabétique des noms de lecteurs : A, B, C, etc..., puis sous-classe par ordre numérique d'inscription : exemple : B. 318 , C. 222.
 - . par ordre alphabétique des clients [abonnement 4, 5, 12, 14].

2.2.2.2. Modalités financières de l'inscription

Si l'on ne s'abonne plus "à l'heure, au mois, au volume", on continue à s'abonner "à l'année".

On rencontre 2 systèmes d'abonnement qui ont pour but :

- l'inscription comme lecteurs
- de garantir le retour des livres

1 - La caution

- payée une seule fois
- rendue au départ du client
- relativement faible : elle peut équivaloir à une caution de bibliothèque publique
- variable, elle va de 10 à 50 F en 1975
- elle est :

- . Soit fixe : 10 F - 15 F - 20 F - 50 F

- . Soit proportionnelle à la valeur des livres empruntés

1 seul abonnement [8] pratique ce système avec un minimum de 2 F de caution. Par exemple, pour 10 F de prix de location, il y a 100 F en valeur de livres et la caution est de 50 F

Une variante de la caution (Abonnement [9]) : le nouveau client achète le livre à son prix neuf ; au retour de l'ouvrage, on le rembourse, moins le prix de location du livre.

2 - L'abonnement

- n'est pas rendu au départ du client
- payé soit :
 - . annuellement : abonnement à l'année [Abonnement 4] : 200 F.
 - . une seule fois, définitivement [Abon. 5] : 15 F

On constate que les modalités financières sont inégales, propres à chaque abonnement. En fait, nous n'avons trouvé qu'un seul abonnement [4] pratiquant encore la formule rencontrée au XIXe siècle, de l'abonnement à l'année, analogue au droit annuel des bibliothèques publiques. Après la composition du fonds de livres, c'est la seconde altération du cabinet de lecture.

2.2.3. Les lectures

2.2.3.1. Que lit-on ?

La clientèle recherche :

- la facilité : "le livre qui ne casse pas la tête" qui "déclasse"
- le roman : la formule de BERT parlant du XIXe siècle [10]
"la clientèle des cabinets de lecture était exploitée par les éditeurs de romans" (P. 135) est toujours vraie aujourd'hui.

- . Les genres les plus lus : Romans (faciles). Les romans édités par les Presses de la Cité (traductions américaines et allemandes) sont les best-sellers des abonnements.
 - Romans policiers, espionnage, science-fiction
 - Romans et récits de guerre - Résistance - Nazisme - Camps de concentration
 - Aventures, voyages
 - Livres érotiques.
- . Les femmes sont plutôt attirées par les romans d'aujourd'hui (genre Dolly, toutes les productions Gallandier), les auteurs à la mode : Bazin, TROYAT, Les Gars, les romans plus "littéraires" (Groult, Cardinal, Clavel, etc...).
- . Les hommes seraient plutôt lecteurs des autres genres.
- . Certains propriétaires d'abonnements affichent un pessimisme sur le goût des lecteurs et son évolution. Les abonnements [8,12,15] qui proposent ou ont proposé une certaine qualité, constatent une régression dans le niveau des lectures et un refus de la nouveauté (dans l'écriture romanesque).
- . Les lecteurs les plus jeunes (vers la trentaine) lisent volontiers la science-fiction, les ouvrages documentaires.

2.2.3.2. Existe-t-il un budget consacré à la lecture ?

- . Les sommes dépensées par les clients est-elle régulière et importante ?
Le client peut dépenser de 1 à 30 F selon certains abonnements, de 2 à 15 F pour d'autres.
- . On a pu constater la modicité des sommes dépensées en moyenne : 5 à 8 F. Ces sommes constituent pour un lecteur moyen, son budget lecture pour une ou deux semaines.
- . Les lecteurs ne se fixent pas à priori une somme à dépenser, mais dépensent en fonction de leurs besoins et de leur capacité de lecture.
- . La hausse du prix des livres, donc des prix de location (cf. 2.2.4.) se traduit par une moindre lecture et rarement par une augmentation des dépenses de lecture.

- . Le fait de payer pour emprunter des livres choque-t-il ?

Apparemment les lecteurs trouvent naturel et normal de payer pour lire : on sort le porte-monnaie de la même façon que chez l'épicier ou le boucher.

2.2.3.3. Le besoin de nouveautés

"Du nouveau... du nouveau...", voilà bien tous les abonnés : il leur semble que le nouveau seul est bon". Ainsi s'exprime un personnage de Paul de Kock, auteur du XIXe siècle, très prisé dans les cabinets de cette époque. La nouveauté reste une nécessité impérieuse "pour que ça tourne".

- . La nouveauté est privilégiée tant au plan des acquisitions, que du prêt où elle bénéficie d'un régime spécial.
- . La nouveauté : c'est le T. III de la trilogie de Troyat : Le Concovite, le dernier roman de Guy des Cars ou d'Hervé Bazin ; c'est aussi le dernier François Chalais, le dernier Bernadac ou le livre de Philippe Bouvard.
- . Le besoin de nouveautés exprimé par le lecteur assure le succès d'un abonnement si celui-ci par une mise en service, une rotation rapides satisfait les lecteurs. Ceux-ci auront réservé avant même la parution de l'ouvrage (cas du T. 3 de Troyat). On a pu constater la rapidité extraordinaire avec laquelle le lecteur est informé des dernières parutions qui l'intéressent (quelquefois avant la sortie en librairie). Le rôle des organes d'information : télévision et journaux dits "féminins" (les bonnes feuilles) doit être apprécié ici.
- . La nouveauté constitue pour l'abonné une réelle supériorité sur la bibliothèque publique. Tous les abonnements sont unanimes sur ce point et rendent compte des expériences de lecteurs déçus par les B. P. (part-Dieu en particulier, très pauvre en romans de lecture facile).

2.3. TECHNIQUES DE PRÊT

2.3.1. Durée du prêt

On distingue 2 catégories d'ouvrages :

- . les "anciens"
- . les "nouveauautés"

. Le régime général s'applique aux "anciens" :

- 6 abonnements prêtent pour une durée de 15 jours
- 2 abonnements " " " d'un mois
- 2 " " " " très souple.

. Pour les périodes de vacances, la durée des prêts est allongée.

2.3.2. Nombre de volumes prêtés

Lors du premier emprunt, le nombre de livres est généralement limité :

1 ou 2 livres ; le client est mis en quelque sorte à l'essai.

Lors des emprunts suivants, le nombre est illimité. On constate toutefois que les prêts sont de 2 à 6 livres en moyenne. Le prix de location intervenant alors comme facteur de modération.

Combien de lecteurs lisent-ils de livres ? A quelle période ?

- . En l'absence de statistiques, on est réduit à des estimations : un bon client peut lire 10/15 livres dans le mois ; l'activité professionnelle corrige en baisse ces chiffres.
- . Vendredi et samedi sont les meilleurs jours de prêt, selon que la clientèle quitte ou non Lyon pour le week-end. Autrefois, les périodes étaient plus rythmées dans l'année et dans la semaine. Juillet reste toujours le meilleur mois pendant lequel les lecteurs ont le temps de lire ou font provision pour les vacances.

2.3.3. Enregistrement des prêts

Le registre de prêt a pour support le fichier lecteur. Sur la fiche personnelle du client, on inscrit les livres empruntés par :

- . la date d'emprunt
- . le titre du livre en abrégé ou plus souvent le n° du livre.

Quand le livre rentre, il suffit de rayer le titre ou le n° correspondant. A tout moment, le gestionnaire connaît la situation du lecteur : retard, livres non rendus.

Ce système permet d'autre part de connaître ce qu'un lecteur a déjà lu, donc d'éviter de lui donner le même livre une seconde fois.

Un système plus élaboré avec fiche de prêt et date de retour est en vigueur dans un abonnement [12]

2.3.4. Régime des nouveautés

Les nouveautés ont un régime particulier à cause d'une forte demande et du peu d'exemplaires (1 seul bien souvent) en service. Comment donner satisfaction au plus grand nombre ?

- la nouveauté est prêtée pour 8 jours maximum, quelquefois 15 jours si le livre est épais ; il arrive qu'un livre "tourne" 2 fois dans la semaine.
- la réservation est faite pour les "bons clients" : on met le livre de côté en ne le plaçant pas immédiatement en rayon.
- on profite souvent de la faveur dont jouit un livre pour majorer son prix de location.

Ce système permet de satisfaire de nombreux lecteurs et de rentabiliser le capital investi par une rotation importante du livre.

2.3.5. Le prix de location

- Il distingue en fait l'abonnement d'une bibliothèque publique.
Chaque livre, selon son prix, reçoit une valeur locative qui est réclamée à l'emprunteur de ce livre.
- Le prix de location représente une valeur proportionnelle à la valeur (prix neuf) du livre :
 - + 1/10e (10 %) abonnements [2-4-5-8-9-13-14-15]
 - + 1/8 e (12.5%) " [1 - 12]
- En plus du prix de location, certains abonnements [4] font payer la T.V.A. de 17.6 % (prestation de service) s'appliquant au prix de location.
- Le prix de location est en fait la valeur commerciale du livre ; il est indiqué sur la page de titre ou sur la couverture.

- Un prix minimum est appliqué aux policiers : de 0.70 F à 1.00 F le volume, représentant 15 à 20 % du prix neuf. Les best-sellers et nouveautés ont un taux de 12 à 15 %.
- Quelques tarifs (cf Annexe 11)
- Prix de quelques nouveautés :
 - . José AKTUR : Micro de Nuit..... 5.80 F
 - . Mc LEAN : L'Ile des Ours..... 3.20 F
 - . TROYAT : T.3 du MOSCOVITE..... 4.50 F (prix neuf : 35 F)
 - . 1 roman relié des Presses de la Cité (KONSALIK - SLAUGHTER)
..... 4 à 5 F.
- La hausse du prix du livre peut fournir un argument pour et contre le système d'abonnement :
 - . pour: un livre de 30 à 40 F: le prix du roman nouveau loué est de 3.50 F à 5.00 F. L'opération est intéressante pour le lecteur averse de nouveauté.
 - . contre : le même livre, s'il paraît quelque temps après (6 mois à 1 an) en livre de poche, coûtera 4.50 à 6.00 F et le lecteur aura intérêt à l'acheter dans cette collection, donc à différer sa lecture.

2.4. RELATIONS CLIENT-ABONNEMENT

2.4.1. L'aide et conseil au lecteur

Ceci se traduit par un double aspect :

2.4.1.1. Conseil au lecteur

- Le propriétaire de l'abonnement aime conseiller les livres qu'il a aimés. Tous mettent en avant ce service rendu au lecteur.
- Très souvent le conseil se traduit par le choix des livres : on retrouve l'aspect passiviste de l'abonnement. Le lecteur refuse d'effectuer son choix et s'en remet au propriétaire qui connaît bien les goûts de ses clients.

2.4.1.2. Climat sécurisant du magasin

- Au-delà du choix des livres, c'est l'univers sentimental de la petite boutique qui développe en plus de liens purement commerciaux, un tissu d'amitié. Le lecteur est mis en confiance, on le comprend, on le flatte, on ne refuse pas la confiance d'une clientèle dont le temps n'est pas mesuré. 20 à 30 clients par jour, permettent effectivement de développer ce type de relations, climat rarement retrouvé dans une bibliothèque municipale, à qui l'on reproche son anonymat.

2.4.2. Difficultés dues au système de prêt

2.4.2.1. Les retards

- Le fichier lecteur est épluché régulièrement (tous les mois) pour noter les retardataires. Un abonnement [9] avait 75 retards sur 300 lecteurs environ. Ce pourcentage important (25 %) met en cause le bon fonctionnement de l'abonnement.

Un abonnement [5] fait en moyenne 10 réclamations par mois.

- On constate, généralement, que les livres rentrent de plus en plus mal : ce phénomène est mis en parallèle avec "le relâchement des mœurs" [abonnement 8].

- Les réclamations entraînent pour le propriétaire :

- . des frais de correspondance (non récupérés)
- . une immobilisation de son capital.

- On essaie de pénaliser le retard, sans succès bien souvent :
 - . une deuxième location est demandée,
 - . le lecteur doit payer 10 % du prix de la location par jour de retard,
 - . au bout de 3 mois, 6 mois ou 1 an, on interrompt le prêt au client,
- Les clients récalcitrants sont soumis à des menaces :
 - . un abonnement a des accointances avec la préfecture qui rend de menus services,
 - . la propriétaire ou son mari se rendent chez le "mauvais lecteur" pour récupérer les livres.

2.4.2.2. Les non-retours de livres

Il arrive que des clients rapportent des livres qui n'appartiennent pas à l'abonnement.

- La modicité des cautions entraîne le non-retour de livres ayant une valeur commerciale importante :
 - . livres récents et chers
 - . livres anciens et épaisés : cas de la science-fiction.Un abonnement [1] a été ainsi "dévalorisé" de 57 numéros de la collection Fleuve noir ayant une valeur marchande d'environ 10 F pièce.
- Les pertes sont dues, en majorité, à des clients ayant dénégé ou fourni de fausses adresses.

CONCLUSION

1. Concurrence ou complémentarité entre les bibliothèques publiques et les abonnements à la lecture ?

Les deux réseaux présentent des ressemblances et des différences qui les situent tantôt en concurrence, tantôt en complémentarité.

1.1. Les points communs :

1.1.1. concernant les techniques de prêt :

- . fichiers lecteurs alphabétiques
- . fichiers livres par ordre alphabétique des auteurs ou par classement systématique selon les genres
- . équipement et présentation des livres
- . fréquence des prêts liée à la période de l'année ou de la semaine.

1.1.2. concernant les fonds de livres :

- . place privilégiée du roman, d'une lecture relativement facile.

1.1.3. concernant le public

- . le magasin comme la bibliothèque apparaissent comme un lieu public, voire un service public
- . la clientèle est en majorité issue de la classe moyenne et aisée : celle dont le niveau socio-culturel lui permet le contact avec le livre
- . le souci d'aider le public même si les motivations restent différentes.

En somme, moyennant un régime juridique et une finalité différents, l'abonnement pourrait être une petite annexe de B. M. ; les points de ressemblance peuvent introduire une concurrence entre l'abonnement et la B. M., qui existe effectivement au niveau de la clientèle.

1.2. Les différences

placent les abonnements en situation d'infériorité ou de supériorité par rapport aux bibliothèques publiques.

1.2.1. Les abonnements sont en situation d'infériorité :

- . quant aux techniques de prêt peu élaborées
- . par l'absence de catalogues, de répertoires
- . par l'absence d'un fonds de livres organisé en vue d'un but documentaire et culturel : l'abonnement suit la demande du public, propose ce qui "marche", n'essaie pas ou peu d'orienter les goûts du public
- . par le refus d'une certaine clientèle (enfants, jeunes, étudiants) d'où des collections de livres sélectives : pas de livres d'enfants, peu de documentaires, aucun ouvrage de réflexion et d'études, pas de poésie, ni de théâtre
- . par le mercantilisme qui s'attache au prêt de livres d'où une certaine sélection par l'argent.

L'abonnement est avant tout une collection de livres pour des adultes ayant un pouvoir d'achat.

1.2.2. Les abonnements présentent toutefois des prestations supérieures aux bibliothèques :

- . par leur localisation bien choisie et relativement efficace : local agréable bien souvent, ouvert sur la rue et bien situé
- . par le souci de se constituer une clientèle donc d'offrir des services appréciés des lecteurs
 - accent mis sur la nouveauté mise très rapidement en service
 - réservation aux bons lecteurs de ces nouveautés
 - choix des livres et conseils.

En fait, selon la clientèle et le fonds de livres, la concurrence se fait ou non sentir entre abonnement et bibliothèque. Un abonnement bien achalandé, ayant une clientèle stable, ne subit aucune concurrence de la part des bibliothèques municipales (ex.: IIIe arrondissement à Lyon). Il existerait plutôt une concurrence entre abonnements voisins se partageant une même clientèle (quartier des Brotteaux par exemple).

Les abonnements sont vulnérables là où la bibliothèque publique est dynamique en prestations ; là où la bibliothèque est défailante, mal implantée, mal connue, mal achalandée selon les goûts du public, l'abonnement triomphe et occupe le terrain.

1.3. Complémentarité

Lyon nous a paru offrir une sorte de complicité involontaire, semble-t-il, entre abonnement et B. M. ; nous avons constaté une "répartition des tâches" : la lecture "noble", "enrichissante", "cultivée", "austère" étant le domaine de la B. M. de Lyon ; la lecture distrayante, d'un moindre niveau intellectuel, étant l'apanage des abonnements, coupuré que l'on peut regretter.

La complémentarité se mesure dans les chiffres suivants :

	Lecteurs	Livres	Prêts
Abonnements à Lyon (23 environ)	7 000 (estimation)	150 000 (estimation)	?
Annexes de la B. M. de Lyon (cf. ann.12)	26 000	120 000 adultes 21 000 enfants	416 000 adultes 73 000 enfants
B. M. Part Dieu + annexes (section prêt)	42 000	?	485 000 adultes 73 000 enfants

Nous avons affaire à un réseau non négligeable, qui rappelons-le, n'est pas le seul circuit privé à Lyon.

2. Quel avenir pour les abonnements ?

Des menaces pèsent sur ces établissements, menaces liées à :

- la crise du petit commerce : charges de plus en plus lourdes, rentabilité du capital peu assurée,
- la crise du livre et de la lecture : prix des livres, désintérêt pour la lecture en faveur d'autres occupations,
- une absence de renouvellement des abonnements qui se contentent de gérer un acquit, un capital selon des modalités héritées du XIXe siècle.

Optimistes et pessimistes s'opposent autour d'arguments parfois identiques :

+ Les optimistes mettent en avant :

- le prix des livres, notamment des romans, qui dissuadent les acheteurs,

invite à la location des livres

- le besoin de la clientèle friande de nouveautés (romans en grosse majorité)

- la carence ou l'inadéquation des institutions publiques (B. M. de Lyon) à remplir son rôle dans le domaine de la lecture publique : absence de nouveautés, livres récents mis en service trop lentement, faiblesse du nombre des romans, anonymat des bibliothèques publiques, éloignement des bibliothèques par rapport aux lecteurs.

+ Les pessimistes : (la majorité des propriétaires) opposent :

- le désintérêt croissant pour la lecture,

- le prix des livres renchérit le prix de location d'où prêts en diminution

- le développement des bibliothèques gratuites à Lyon et Villeurbanne et la concurrence des livres en format poche dont les prix équivalent à une location

- la baisse du niveau culturel enlève une certaine spécificité aux abonnements qui sont contraints de diffuser de "mauvais livres" pour répondre à la demande du public

- le coût de fonctionnement qu'entraîne un abonnement à la lecture :

. investissement en livres qui rapporte très peu

. besoin d'une personne pour s'en occuper.

L'abonnement survivra au prix de transformations ; les conditions actuelles paraissent les condamner inexorablement. Nés au XIXe siècle, enracinés dans les structures sociales, économiques et culturelles de l'époque, les abonnements sont aujourd'hui privés des bases qui ont assuré leurs succès.



ANNEXE 1

LISTE DES ABONNEMENTS A LA LECTURE A LYON

Dans les limites géographiques définies au départ, nous retiendrons :

- a) les abonnements à la lecture fonctionnant en juin 1975 selon 2 modes :
 - abonnement seul (avec quelquefois certaines nouveautés en vente)
 - abonnement + librairie ou papeterie de détail
- b) les abonnements à la lecture disparus, à la même date, depuis 1965, dont nous avons pu avoir connaissance.

Chaque commerce est affecté d'un numéro de référence ; nous avons souligné les abonnements dont le propriétaire a été interviewé.

ABONNEMENTS EXISTANTS

N°	ADRESSES	Ardt	REPERTOIRES CITANT LES ABONNEMENTS			
			Indicat. HENRY 1968-71	Petit Guide Lyonnais 1967	Répert. des Librair. 1971	BOTTIN 1975
[1]	1) <u>Abonnement seul</u> 11, <u>rue de Constantine</u> (M. DECOURT) anc. Mme FOURNISSA	1er	x			
[2]	<u>8, rue Ferrandière</u> (ROYER-JOURNOUD)	2e	x			
[3]	Bibliothèque Paul Bert 249, rue Paul Bert (M. NOEL)	3e	x			
[4]	<u>Salon des beaux livres</u> 31, rue Cuvier	6e			x	
[5]	<u>La Maison du Livre</u> 67, bis rue de Marseille (Mme BONNEVAUX)	7e				

ABONNEMENTS EXISTANTS.

N°	ADRESSES	Ardt	REPERTOIRES CITANT LES ABONNEMENTS			
			Indicat. HENRY 1968-71	Petit Guide Lyonnais 1967	Répert. des Librair. 1971	BOTTIN 1975
[6]	2) <u>Abonnement + Librairie</u> <u>Librairie Lutetia</u> 4, rue Neuve (va cesser ac- tivité d'abonnement en 1975)	1er		x		x
[7]	<u>Librairie Clapot</u> 3, rue Auguste Comte	2e		x	x	
[8]	<u>27, rue Gasparin</u> (P. MONIER)	2e		x		
[9]	<u>La Maison de la Lecture</u> 155, rue M. de Saxe (L. JUHEL)	3e				
[10]	<u>Librairie "Ambiance"</u> 40, cours F. Roosevelt	6e			x	
[11]	27, cours F. Roosevelt (Mme GACON-BORRON)	6e				x
[12]	<u>Plaisir de Lire</u> 180, rue Cuvier (Mme MASCLAUX)	6e				x
[13]	<u>164, rue Cuvier</u>	6e				
[14]	<u>L'An 2000</u> 94, rue de la Guillotière (Mme DESSEIGNET)	7e			x	

ABONNEMENTS DISPARUS

N°	ADRESSES	Ardt	ACTIVITES	Répertoires citant les abonnements				DATE DE CESSATION D'ACTIVITE
				Indicat. HENRY 1968-71	Petit Guide Lyonnais 1967	Répert. des Libraires 1971	BOTTIN 1975	
(15)	<u>Librairie du Bât d'Argent</u> 3, rue du Bât d'Argent Mme CHARTIER	1er	Abonnement + Occasion + Livres anciens		x			1968
(16)	56, rue de la Charité	2ème						vers 1970
(17)	9, rue des Remparts d'Ainay	2ème						vers 1970
(18)	Librairie des Nou- veautés 26, place Bellecour Se consacra aujourd' hui uniquement à la librairie	2e	Abonnement + Librairie			x		1970 (avec changt. de propriétaire vers 1967
(19)	Rue Grolée (incertain)	8e						?
(20)	318, rue P. Bert J. DUNAND	3e	Occasions					vers 1971
(21)	353, rue P. Bert	3e						

ABONNEMENTS DISPARUS

(suite)

N°	ADRESSES	Ardt	ACTIVITES	Indicat. HENRY 1968-71	Petit Guide Lyonnais 1967	Répert. des Libraires 1971	BOTTIN 1975	Date de cessation d'activité
(22)	Librairie de l'Arche- vêché, 3av. Adolphe Max	5e	Librairie-Pap. Abonnement		x	x		vers 1965
(23)	3, avenue de Saxe J. PENET	6e	Abonnement + Librairie			x		vers 1970
(24)	Rue Sully	6e						vers 1972
(25)	194, rue Cuvier	6e						?
(26)	<u>Librairie Montesquieu</u> 20, rue d'Aguesseau H. PEROL A continué la librai- rie jusqu'en 1975 puis cessation totale d'activité	7e	Abonnement + Librairie			x		vers 1968
(27)	65, rue Pasteur Melle Thibaudier	7e		x		x		entre 1965 et 1970
(28)	42, rue Berthelot Mme Juttet, puis Mr Barthoux	7e		x				avant 1970

ORGANIS.MES DE PRET PRIVES

(Associations ou confessionnels)

N°	ADRESSES	Ardt
[29]	Société de lecture St Nizier 1, place St Nizier	1er
[30]	Bibliothèque des Familles 6, rue Henri IV	2e
[31]	Office Central des Bibliothèques Rue Edouard Herriot Rue de Bonnel	2e 3e
[32]	Bibliothèque St Thomas d'Aquin 145, av. Jean Jaurès	7e
[33]	Réseau des bibliothèques paroissiales (important à Lyon)	

BOUQUINISTES PRATIQUANT L'ECHANGE

N°	ADRESSES	Ardt
[34]	Le Péristyle Rue du Puits-Gaillot	1er
[35]	Buret 2, quai Fulchirois	5e
[36]	Loca-Livres (uniquement sur les marchés, à Villeurbanne par ex.)	
[37]	Rue d'Anvers	7e

GUIDE D'ENQUETE AYANT SERVI AUX ENTRETIENS

I - SITUATION DU MAGASIN

- Adresse
- Voisinage (librairies, bibliothèques...)
- Propriétaire du fonds de commerce (âge, sexe, activité principale ou secondaire)
- Nombre de personnes s'occupant du magasin
- Ancienneté du magasin
- Activités du magasin (location, vente neufs ou occasions, papeterie, autres)
- Implantation du magasin (vitrine, signalisation, rue passante, quartier spécifique, surface du magasin, nombre de pièces)
- Jours et heures d'ouverture.

II - FONDS DE LIVRES

- Importance
- Connaissance du fonds (catalogues, fichiers, de mémoire)
- Typologie des livres
- Accroissement du fonds (achats, dons, échanges, occasions)
- Rangement des livres
- Présentation des livres (estampille, couverture, rondage).

III - CLIENTELE

- Nombre
- Caractéristiques (âge, sexe, profession, goûts, ancienneté de la clientèle)
- Evolution de la clientèle (goûts, composition socio-professionnelle)
- Provenance de la clientèle (quartier, Lyon, Communauté et banlieue, autres villes)
- Renouvellement de la clientèle (abonnements, désabonnements)
- Relations avec la clientèle (liens amicaux, conseils, discussion, difficultés diverses).

IV - MODALITES TECHNIQUES DU PRET DES LIVRES

- Inscription des clients (registre, caution)
- Location (prix, durée, nombre de livres, réservation)
- Enregistrement du prêt (fichier lecteurs)
- Nombre de prêts de livres
- Retour des livres (réclamations, difficultés).

V - AVENIR DU CABINET DE LECTURE (selon propriétaire)

- Accroissement, Maintien, changement ou cessation d'activité
- Avenir des abonnements à la lecture
- Relations avec confrères, librairies
- Relations avec les bibliothèques publiques.

CATALOGUE

DES ROMANS

ET AUTRES LIVRES CONVENABLES AUX CABINETS DE LECTURE.

QUI SE TROUVENT

CHEZ FIGOREAU, LIBRAIRE,

PLACE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON.

30 SEPTEMBRE

M. DCCC. XXI.

nous offrent ensuite les moyens de former différens tableaux que nous désignons ci-après.

A la suite du catalogue est un Dictionnaire des Romanciers; après le nom de chacun d'eux, est un mot sur leur genre, et la liste des romans qu'ils ont publiés.

Le tout est terminé par les tableaux dont nous venons de parler, et que nous classons ainsi: — Romans les plus propres à entrer dans la formation d'un cabinet littéraire — Romans qui ont paru successivement depuis quatre ans. — Romans propres à la jeunesse. — Romans qu'il ne faut point laisser sous ses yeux. — Romans en lettres. — Romans de mon fonds. — On pourrait multiplier ces tableaux à l'infini.

Je m'occupe, de plus en plus, de la librairie des romans; je veux insensiblement réunir à mon fonds un assortiment des plus complets. Je ne laisse échapper aucune occasion de me procurer les bons ouvrages en ce genre. Les personnes qui veulent former des cabinets de lecture, trouveront dans mon Magasin tout ce qui peut leur convenir: romans nouveaux, à mesure de leur mise en vente, romans anciens, romans de hasard, aux prix les plus modérés. Ma remise est toujours la même; pour une demande de 100 fr. et au-dessus, 50 pour % escompte de 5 Une première affaire se paie au comptant; les maisons d'une solvabilité connue, auront crédit de six mois pour la moitié.

DES ROMANS, VOYAGES,

Et autres Livres convenables aux Cabinets de Lecture, qui se trouvent dans mon Magasin.

A.

1. ABBAYE (l') de Craigh-Melrose, ou mémoires de la famille de Montlinton, traduit de l'anglais de miss Henrietta, par Jean Cohen (1817). 4 vol. in-12. 10 fr.
2. Abbaye (l') de Grasville, traduit de l'anglais, par B. Ducos (1810). 4 vol. in-18, 4 figures. 4 fr.
3. Abbaye (l') de la Trappe, ou les révélations nocturnes; précédé d'une notice historique sur Notre-Dame de la Maison de Dieu de la Trappe, sur son réformateur, et les divers événemens relatifs à l'Ordre; par Paccard (1821). 3 vol. in-12, ornés d'une gravure à cinq sujets. 7 fr. 50 c.
4. Abbaye (l') de Lussington, traduit de l'anglais de miss Henrietta Rouvière, par P. de C*** (1817). 5 volumes in-12. 7 fr. 50 c.
5. Abbaye (l') de Paisgrave, ou le revenant, traduit de l'anglais de Charlotte Smith, par Mignaux de Marchais (1818). 3 vol. in-12, une fig. 6 fr.
6. Abbaye (l') de Sainte-Arre, ou encore une victime de l'Amour, par madame de M***, auteur de Clarinde de Beauval, etc. (1818). 2 vol. in-12, une fig. 4 fr.
7. Abbaye (l') de Saint-Oswith, trad. de l'anglais de M. Hostley, par madame de M...l. (1813). 2 volumes in-12. 5 fr.

I

ANNEXE 3

Alexandre Nicolas FIGOREAU, libraire sous la Restauration, fournit les fonds des cabinets de lecture; il diffusa à leur intention le célèbre "CATALOGUE DES ROMANS"

x. Conseillé par FIGOREAU pour un cabinet de lecture.

1288. Scènes (les) de la vie du grand monde, ou Vivian; trad. de l'anglais, de miss Edgeworth, par M. D. (1813). 5 vol. in-12. 7 fr. 50 c.
1289. Secrets (les) de famille; traduit de l'anglais, de M. Prat, par madame Mary-Gay-Allart (1802). 5 vol. in-18, fig. 5 fr.
1290. Secrets (les) du cœur, ou le cercle du château d'Eglantine; Roman-Nonvelles; par madame de Renneville (1816). 3 vol. in-12. 7 fr. 50 c.
- X 1291. Séductions (les); par mad. Jenny L. G. D. (1820). 4 vol. in-12. 10 fr.
1292. Séligny, ou l'accusé de rapt; suivi de l'Homme à la mode et du Tocsin, historiettes; par Lablée. Un vol. in-12. 1 fr. 50 c.
1293. Sethos; histoire ou vie tirée des monumens; anecdotes de l'ancienne Egypte; traduit d'un manuscrit grec. Edition de Bastien (1795). 2 vol. in-8. 15 fr.
- X 1294. Severine; par madame Beaufort d'Hautpoul (1810). 6 vol. in-12. 12 fr.
1295. Sidonia, ou le refus; traduit de l'angl., d'Eléonore Singleton, par mad. de Viterne (1812). 4 v. in-12. 10 fr.
1296. Sidonie, ou l'abus des talens; par madame ***, 4 vol. in-12. 10 fr.
1297. Siège (le) de la Rochelle, ou le malheur et la conscience; par madame de Genlis (1809). 2 vol. in-12. 5 fr.
1298. Simple Histoire; suivi de lady Mathilde; traduit de l'anglais, de mistriss Inchbad, par M. J. M. Deschamps (1800). 4 vol. in-18, figures. 4 fr.
- X 1299. Sœur (la) de la Miséricorde, ou la veille de la Toussaint; traduit de l'anglais, de Sophie Francès, par madame de Viterne (1809). 4 vol. in-12. 10 fr.

1300. Sinaïb et Zora, ou l'héritière de Babylone; par madame Vanesbecq (Grand-Maison) (1801). 2 volumes in-18, fig. 1 fr. 50 c.
1301. Singularités anglaises, écossaises et irlandaises, ou recueil d'anecdotes curieuses, d'actions bizarres et traits piquans, propres à faire connaître l'esprit, les mœurs et le caractère des peuples de la Grande-Bretagne (1814). 2 vol. in-12. 5 fr.
1302. Sir Walter Fink et son fils Williams; par mad. de Charrières (1806). Un vol. in-12, petit papier. 1 fr. 50 c.
- X 1303. Six mois d'exil, ou les orphelins par la révolution; roman historique; par mad. Merard-Saint-Just (1805). 3 vol. in-12. 6 fr.
1304. Six Nouvelles, contenant : les Deux Emigrés, nouvelle polonaise; Gentil hussard, nouvelle prussienne; Isabeau, nouvelle bavaroise; le Conscrit, nouvelle hollandaise; la Conversation, nouvelle parisienne, etc.; par Stephen Arnoult, auteur de Catherine de Bourbon, de Marguerite de Valois (1821) 2 vol. in-12. 6 fr.
1305. Six Nouvelles de Fiévée, contenant : la Jalousie, l'Égoïsme, l'Innocence, le Divorce, le Faux révolutionnaire, l'Héroïsme des femmes (1803). 2 v. in-12. 4 fr.
1306. Six (les) Nouvelles de Florian. Voyez Œuvres complètes de ...
1307. Sœur (la) grise, ou mémoires de madame de Canès (Sénac); par M. de Faverolle (1819). 5 vol. in-12, une figure. 7 fr. 50 c.
1308. Soirées (les) de famille; Contes, Nouvelles, Traits historiques et Anecdotes; recueil philosophique, moral et divertissant (1817). 3 vol. in-12. 6 fr.
1309. Soirées (les) de la chaumière, ou les leçons du vieux père; par Ducray Duminil (1806). 8 vol. in-18. 3 fr.

TABLEAU

DES ROMANS PROPRES A ENTRAÎNER DANS LA FORMATION D'UN
CABINET DE LECTURE.

Si je voulais former un établissement en ce genre, je considérerais moins le nombre des volumes que le choix des ouvrages. Pour ce qui regarde les romans, je prendrais, suivant les fonds que je voudrais y verser, un tiers en romans nouveaux et bien choisis; un tiers en ouvrages donnés par les auteurs nommés ci-après; et enfin, un tiers en livres désignés par les chiffres qui terminent cet article.

1° Pour les romans nouveaux, consultez le deuxième tableau; joignez-y la notice que je viens de publier et que vous avez ci-jointe.

2° Voici les noms des auteurs parmi lesquels on peut puiser sans crainte de se tromper; ils sont tous cités dans notre *Bibliographie*. Richardson, Fielding, Cervantès, le Sage, Prévost, la Place; Mesdames de Genlis, Cottin, Montolieu, Staël, Roland (Armande), Flahaut, Gay, Hadot; mad. Guénard (nous avons désigné dans les numéros ci-après, ses meilleurs romans), mesdames de Bon, Voiard (estimées par leurs traductions); mad. Brayer Saint-Léon (outre ses romans, elle nous a donné d'excellentes traductions). Ducray-Duminil, Florian, Montjoie, Pigault-Lebrun; Legay (nous avons distingué ses meilleurs ouvrages); Auguste la Fontaine, Walter Scott, lord Byron (ces trois auteurs sont les romanciers à la mode). Mesdames Anne Radcliffe, Maria Roche, Bennett, Burney, Edgeworth, Helme, Jane Porter, Maria Porter, etc.

3° Les numéros qui vont suivre indiquent des romans qui, sans être sortis de la plume des auteurs précités, n'en ont

pas moins leur mérite. Tels sont la Nouvelle Héloïse, Zélie dans le Désert, la Dot de Suzette, le Nègre comme il y a peu de Blancs, Eugène et Guillaume, etc., etc. Il eût été trop long de nommer ici les auteurs qui n'ont donné qu'un ou deux romans.

5. 21. 41. 45. 56. 58. 86. 111. 116. 120. 133. 137. 140.
149. 165. 175. 193. 199. 203. 207. 209. 216. 217. 219. 221.
223. 225. 229. 251. 269. 273. 280. 291. 295. 331. 339. 341.
342. 345. 348. 353. 363. 416. 417. 419. 439. 440. 472. 475.
480. 484. 485. 487. 498. 504. 521. 538. 540. 545. 553. 568.
569. 579. 580. 581. 584. 586. 610. 626. 646. 647. 658. 666.
670. 680. 709. 719. 724. 739. 744. 753. 764. 800. 802. 806.
809. 831. 835. 883. 900. 914. 949. 955. 956. 958. 976.
979. 981. 983. 993. 994. 996. 1017. 1020. 1043. 1082. 1089.
1091. 1103. 1105. 1115. 1129. 1141. 1148. 1155. 1159. 1170.
1172. 1174. 1225. 1226. 1232. 1240. 1241. 1268. 1271. 1279.
1291. 1294. 1299. 1303. 1315. 1325. 1332. 1345. 1348. 1361.
1376. 1379. 1395. 1402. 1404. 1413. 1430. 1432. 1446. 1448.
1467. 1468. 1481. 1491. 1493. 1498. 1499.

TABLEAU DES ROMANS PUBLIÉS ET RÉIMPRIMÉS PENDANT LES ANNÉES
1818, 1819, 1820, 1821.

Romans de 1818.

5. 67. 82. 139. 142. 166. 169. 240. 247. 268. 279. 293.
316. 328. 336. 424. 479. 485. 492. 513. 515. 521. 541. 557.
649. 652. 675. 727. 774. 781. 820. 821. 830. 862. 951. 958.
1010. 1037. 1077. 1126. 1165. 1172. 1173. 1191. 1200. 1202.
1227. 1229. 1254. 1279. 1383. 1478. 1489.

Réimpression.

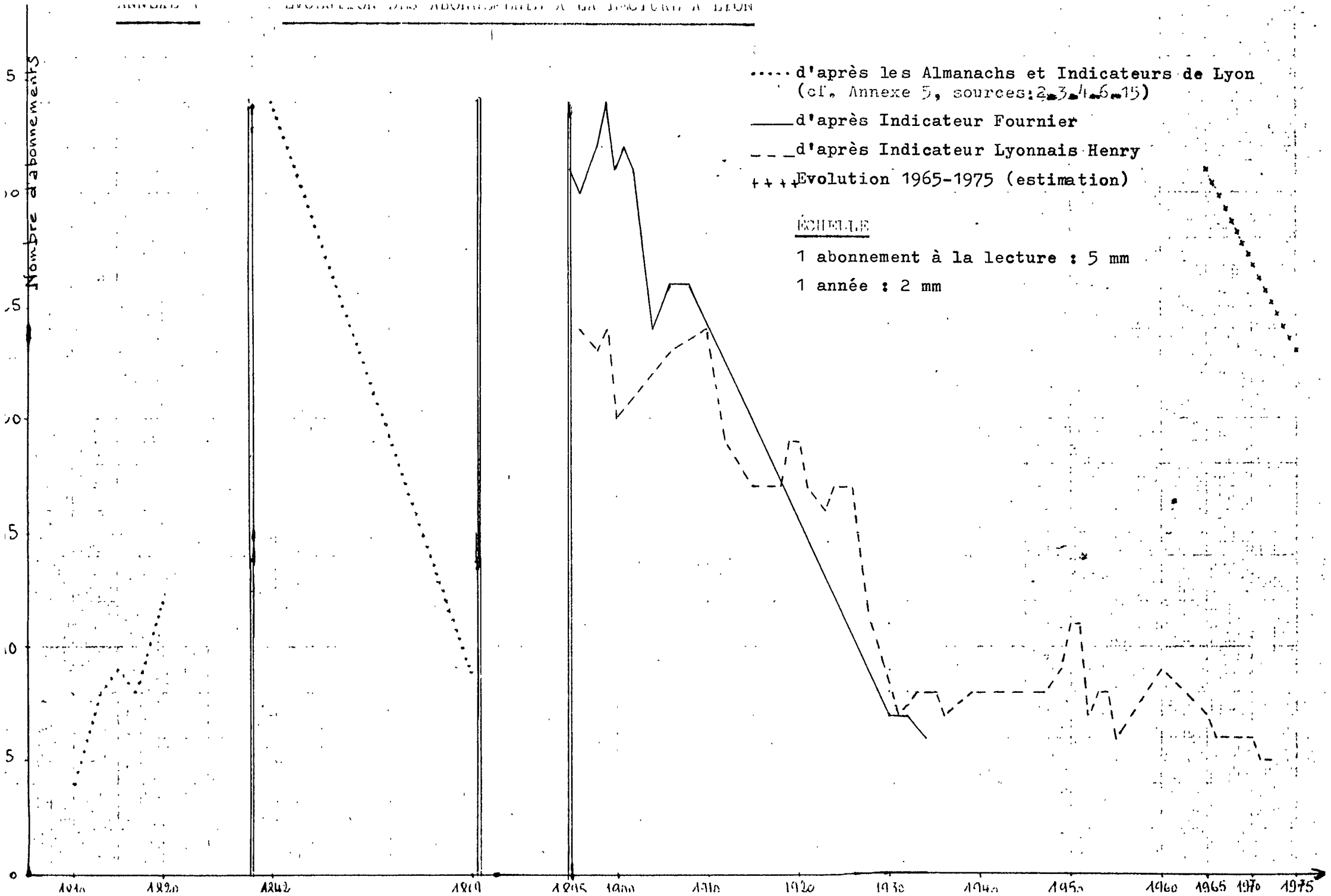
121. 172. 272. 340. 372. 604. 680. 768. 1003. 1005. 1036.
1338. 1542. 1385.

Nombre d'abonnements

..... d'après les Almanachs et Indicateurs de Lyon
 (cf. Annexe 5, sources: 2, 3, 4, 5, 15)
 — d'après Indicateur Fournier
 - - - d'après Indicateur Lyonnais Henry
 +++ Evolution 1965-1975 (estimation)

ECHELLE

1 abonnement à la lecture : 5 mm
 1 année : 2 mm



ANNEXE 5

RECENSEMENT DES ABONNÉS EN 1810 A LA LECTURE A LYON

A QUELQUE DATE SELON L'ORIGINE DES LISTES

| Années | Abonnements | Années | Abonnements |
|--------|--|--------|--------------------|
| 1810 | 4 (1) | 1907 | 26 (7) |
| 1813 | 8 (2) | 1908 | 26 (7) |
| 1815 | 9 (2) | 1910 | 24 (8) |
| 1817 | 8 (2) | 1912 | 19 (8) |
| 1820 | 12 (3)
dont 3 librairie-abon. | 1915 | 17 (8) |
| 1842 | 6 (4)
12 (5)
+ 16 librairie-abon. | 1919 | 19 (8) |
| 1869 | 9 (6)
+ 1 abon. aux périodiques | 1920 | 19 (8) |
| 1895 | 31 (7) | 1921 | 17 (8) |
| 1898 | 32 (7)
23 (8) | 1923 | 16 (8) |
| 1899 | 34 (7)
24 (8) | 1924 | 17 (8) |
| 1900 | 31 (7)
20 (8) | 1926 | 17 (8) |
| 1901 | 32 (7) | 1928 | 11 (8) |
| 1902 | 31 (7) | 1930 | 7 (7) |
| 1904 | 24 (7)
22 (8)
dont 4 librairie-abon. | 1932 | 8 (8) |
| 1906 | 26 (7)
23 (8) | 1950 | 11 (8) |
| | | 1955 | 6 (8) |
| | | 1960 | 9 (8) |
| | | 1965 | 7 (8) |
| | | | 31 (9) |
| | | 1970 | 6 (8) |
| | | 1975 | 23
(estimation) |

SOURCES

- | | |
|---|---|
| (1) Indicateur de Lyon.- Lyon, 1810 | (6) Guide-indicateur de la ville de Lyon (1869) |
| (2) Almanach de la ville de Lyon 1813-1817 | (7) Indicateur journalier |
| (3) Rapport du préfet du Rhône A.A. 1810-20 | (8) Indicateur Lyonnais Henry |
| (4) Indicateur Lyonnais pour 1842 | (9) B. . Lyon.- Enquête... |
| (5) Indicateur commercial, industriel de la ville de Lyon, 1832 | |

ANNEXE 6

ABONNEMENTS A LA LECTURE A LYON

(A QUELQUES DATES)

- 1810 - (1) BARRAUD (Vve) 74, rue St Dominique : "débit de tabac - cabinet littéraire - entrepôt de café et de chicorée"
- DELIVANI 4, place du Lycée
- FAYOLLE (Jean-Marie) 4, place des Célestins : "tient cabinet littéraire, abonne pour la lecture des journaux"
- MAUCHERAT-LONGPRE (Clément) 5, place des Célestins : "écrivain public, marchand d'estampes, tient cabinet littéraire".
- 1813 - (2) BERNARD Professeur de littérature grecque et latine
Port du Temple (autorisation en avril 1812)
- DAVRIEUX Rue St Dominique
- DELIVANI 4, place du Lycée
- DEVERS (Pierre-François) 7, place des Célestins
- FAILLETAZ (Melle) Port St Jean (journaux seulement)
- FAYOLLE (Jean-Marie) 4, place des Célestins
- MAUCHERAT-LONGPRE (Cl.) 5, place des Célestins
- VINAY (Pierre) Rue des Marronniers
- 1815 - (3) Les mêmes qu'en 1813 avec :
- TARGE , au lieu de DELIVANI
- AVON en plus 2, place de la Comédie (journaux seulement)
- 1817 - (4) AVON
- BERNARD
- DAVRIEUX
- DELIVANI
- DEVERS
- FAILLETAZ (Melle)
- FAYOLLE
- RICHARD (Vve) Passage des Célestins
- 1820 - (5) Dames
- BEL (Mme) Près de l'Hôtel de Ville
- FAILLETAINS ou FAILLETAZ (Melle)
- FAYOLLE (Mme)
- GUILLET (Vve)
- LESPINASSE (Melle) 6, place des Célestins
- RICHARD (Vve) 3, rue Saint-Louis

- 1820 - (5) Messieurs
 (Suite) CANATY Cafetiers - 8, rue du Charbon
 MERLY
 LOUET Sont aussi libraires - Rue Lafont
 TARGE
 MACAR
 LIONS
- 1842 - (6) BOUCTON (Jean-Baptiste) Rue Lafont (sous les arcades du Théâtre)
 CHARDON (Vve) 4, rue St Pierre
 FAILLITAZ (Demoiselle) 22, quai de la Baleine
 GAUDEL (Sébastien-Joseph) 2, rue de la Plume
 LAMBERT (Joseph) 20, quai de la Baleine
 LEGER (Demoiselle) Rentière 9, petite rue Mercière
- 1842 - (10) Abonnement seul
 ARNAUD (Vve) 6, Grande rue de la Croix-Rousse
 CHARDON (Dame) 9, rue Luizerne
 CHARDON (Louis) 4, avenue de Saxe
 BRIVET (Felle), Modiste 9, place Louis XVI (Brotteaux)
 DUFRERET Fils, Cafetier 26, rue Bourbon
 FAUCHE (Charles) 144, quai de la Charité
 MILLOT (J.J.) 27, rue St-Jean
 PERRIN (Demoiselle) 14, rue de l'Arbre Sec
 PETIT (Dame) 20, port Saint-Clair
 SECOND (A.F.) 12, rue Vieille Monnaie
 VIDAL (Ed.), Assureur 8, rue des Bouchers
 VEHILLE (Ant.) 11, rue Romarin
- Abonnement + Librairie
 AYNE (Joseph) 22, place Louis le Grand
 AYNE Fils (J.), marchand de musique 2, rue Saint-Dominique
 BONAIRE Fils (Ant.) 9, rue du Puits Gaillot
 BOULLIEUX (Louis) 20, place Louis le Grand
 CHAMBERT Aîné (G.J.) 50, quai des Célestins (vend des pièces de théâtre)
 CHAMBERT Jeune (L.) Place Leviste
 DORIER (Joseph) 5, rue des Célestins (loue des journaux)
 GIRARD (J.C.) 14, passage de l'Hôtel-Dieu
 GIRAUDIER (P.F.) 17, place Louis le Grand
 GUIGARD (Jean-Claude) 16, place des Terreaux
 GOURDON (Auguste) 4, rue Lafont (loue des journaux)
 GUYTON (Théod.) 26, rue Lafont
 LUSY (F.) 6, rue St-Côme
 MIDANG (Ch.) 6, rue Lafont
 MONTLOUIS (Dame)
 NOURTIER (P.) 6, rue de la Préfecture

- 1869 - (7) BOLARD 6, grande rue de la Croix-Rousse
CERISIER 26, place Bellecour
FAUCHE 38, rue St-Joseph
FOURNIER (Melle) 3, rue des Capucins
GODUMET Passage des Terreaux
GLAIRON-MOUDRET 8, place Bellecour
PERRIER 8, rue Hippolyte-Flandrin
ROCHE (A.) 70, av. de Saxe
BAUDIER (F.) 29, rue Gasparin (abonnement aux publications
périodiques)
- 1930 - (8) BELLON (L.) 9, rue des Remparts d'Ainay
CAUMON (F.) 9, cours Vitton
CHUILON (J.) 36, av. Franklin
ESTERLE (Mme) 11, rue de Constantine
FREMYET (Melle) 4, rue Romarin
MONTAUGERAND (Vve) 104, rue de l'Hôtel-de-Ville
MOULIN (Vve) 69, av. de Saxe
- 1931 - (9) CHARLES (Melle) 6, rue Henri IV
CLAÏENS (Mme) 5, rue Bonnel
CHRÉTIENNOT (Vve) 27, cours Morand
ESTERLE (Vve) 11, rue Constantine
MAGNIN (Melle) 18, rue Auguste-Comte
MAUGAS (Vve) 4, rue Romarin
MONTAUGERAND (Vve) 104, rue de l'Hôtel-de-Ville
- 1942 - (9) BOLLAND 5, rue Bonnel
BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES 6, rue Henry IV
BILLARD 157, rue Cuvier
CHAVAT (Vve) 11, rue Constantine
EPECHE 25, rue Bugeaud
LINSOLAS 104, rue de l'Hôtel-de-Ville
VELON 21, rue des Capucins
- 1950 - (9) BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES 6, rue Henry IV
BILLARD 157, rue Cuvier
BOLLAND 5, rue Bonnel
VELON 21, rue des Capucins
CHALEON (Mme) 249, rue Paul Bert
CHAVAT (Vve) 11, rue Constantine
EPECHE 25, rue Bugeaud
LINSOLAS 104, rue de l'Hôtel-de-Ville
ROYET-JOURNOUD 8, rue Ferrandière
VERON 1, qui Pêcherie

| | | |
|------------|---------------------------|-----------------------|
| 1960 - (9) | BERENGER | 31, rue Cuvier |
| | BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES | 6, rue Henry IV |
| | EPECHE | 25, rue Eugeaud |
| | JACOB (Mme) | 56, rue de la Charité |
| | JOURDAN (Mme) | 249, rue Paul Bert |
| | ORGEOLLET (Mme) | 42, av. Berthelot |
| | ROYET-JOURNOUD | 8, rue Ferrandière |
| | TESTE (Mme) | 60, rue St-Georges |
| | TOURNISSA (Mme) | 11, rue Constantine |

Il faudrait ajouter pour être complet, des établissements privés et confessionnels :

| | |
|-----------------------------------|---------------------|
| BIBLIOTHEQUE ST-François de Sales | 11, rue Fr. Dauphin |
| BIBLIOTHEQUE St Thomas d'Aquin | 1, place Gailleton |
| Office Central des Bibliothèques | |
| Société de lecture St-Nizier | 1, place St-Nizier |

| | | |
|------------|---------------------------|---------------------|
| 1965 - (9) | BERENGER | 31, rue Cuvier |
| | BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES | 6, rue Henry IV |
| | JUTTEL (Mme) | 42, av. Berthelot |
| | NOEL (M.) | 249, rue Paul Bert |
| | ROYET-JOURNOUD | 8, rue Ferrandière |
| | THIBAUDIER | 65, rue Pasteur |
| | TOURNISSA (Mme) | 11, rue Constantine |

LEGENDE

- (1) Indicateur de Lyon 1810
- (2) Almanach de Lyon 1813
- (3) Almanach de Lyon 1815
- (4) Almanach de Lyon 1817
- (5) Rapport du Préfet du Rhône
A.N. F 18 1820
- (6) Indicateur lyonnais pour 1842
- (7) Guide indicateur de la ville
de Lyon 1869
- (8) Indicateur Fournier
- (9) Indicateur lyonnais Henry
- (10) Indicateur commercial de la ville
de Lyon 1842

ANNEXE 7

EVOLUTION NUMERIQUE DES ABONNEMENTS A LA LECTURE
PAR ARRONDISSEMENT (1965 - 1975)

| Arrdts | 1965-67
(1) | 1975
(2) | Cessation
d'activité
(2) | Evolution
prévisible
(2) | Date d'ouverture
des annexes de la B.N.
de Lyon (3) |
|--------|-------------------------|--|--------------------------------|--|---|
| Ier | 7
dont 5
Terreaux | Exploré
en partie
Terreux :
2 | 1 | 1 va rester,
l'autre ferme
cette année | 1961 |
| II° | 3 | 3 | 4 | 2 fonctionnent
bien | 1973 |
| III° | 2 | 2 | 2 | 1 va continuer | 1967 + biblioth.
centrale de la
Part-Dieu |
| IV° | 6 | Non exploré | - | ? | 1959 |
| V° | 0 | " | 1 | ? | pas d'annexe |
| VI° | 7 | 5 | 3 | 3 vont rester
2 ont des dif-
ficultés | 1963 |
| VII° | 5 | 2 | 3 | 2 dont 1 fonction-
ne bien | 1960 |
| VIII° | 1 | Non exploré | - | ? | 1966 |
| IX° | 0 | Non exploré | - | ? | 3 annexés
1965 et 1966 |

LEGENDE

- (1) B.N. Lyon - Six enquêtes
- (2) Enquête personnelle
- (3) Document B.N. de Lyon

ANNEXES 8 et 9

RESEAU DE PRET PRIVE ET PUBLIC A LYON

(Abonnements à la lecture - Bibliothèques urbaines de prêt - Autres organismes)

LEGENDE

- Abonnement à la lecture
- ▣ Abonnement à la lecture fermé depuis 1965
- B.M. de Lyon et annexes (bibliothèques urbaines de prêt)
- △ Autres bibliothèques de prêt (O.C.B.- St-Nizier - Culture et Bibliothèque pour tous)
- ▼ Bouquinistes pratiquant l'échange



ECULLY

9e Ar

LA CROIX RUSSE
4e Ar

VAISE

5e Ar

6e Ar

TASSIN

LA DEMI-LUNE

ETOILE D'ALAI

SAINT-FOY
LES-LYON

LA SARRA

BERRACHE

7e Ar

LA GUILLOTIERE

LA MOUCHE

8e Ar

GRANGE ROUGE

GRANVILLE

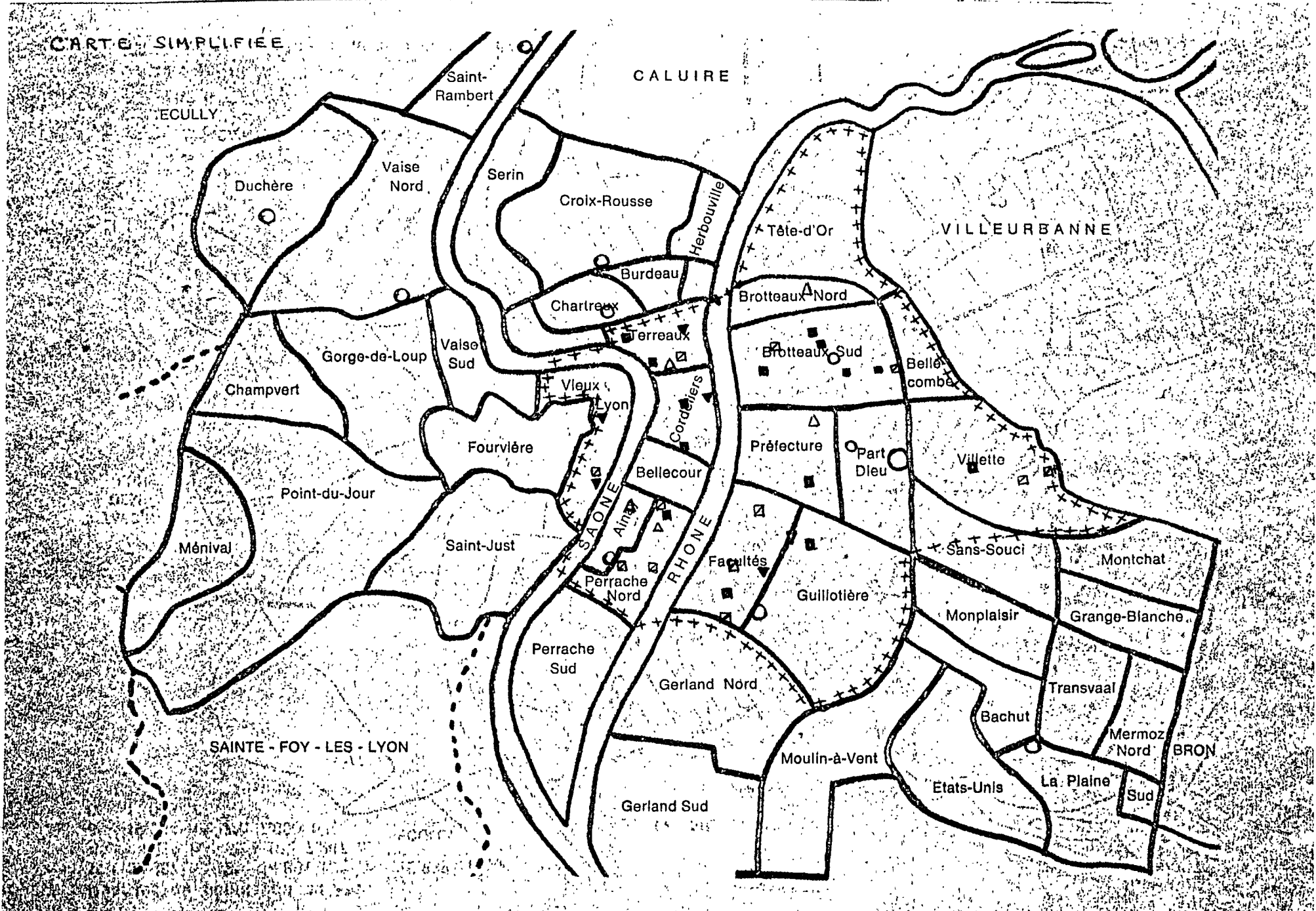
LES AQUEDUCS

LE RHON

GRAND TROU

MOULIN VERT

GRANGE ROUGE



Legende : voir feuille jointe +++ Secteur d'enquête.

ANNEXE 10

LISTE DES ABBREVIATIONS

- Abt. : Abonnement à la lecture
- A.D. : Archives Départementales
- A.M. : Archives municipales
- A.N. : Archives nationales
- B.M. : Bibliothèque municipale
- B.U. : Bibliothèque universitaire
- CdL. : Cabinet de lecture
- D.E.S. : Diplôme d'études supérieures (avant 1967)
- E.N.S.B. : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques
- F.F.S.L. : Fédération Française des Syndicats de Libraires
- s : manuscrit
- O.C.B. : Office central des bibliothèques (association privée de prêt de livres et revues)

=====

ANNEXE 11

TARIFS D'UN ABONNEMENT À LA LECTURE

(Rue de Marseille en mai 1975)

- Abonnement

. 15 F par personne - non rendu au départ, valable une fois pour toute

- Prix de location des livres :

- . Science-fiction : J'ai lu x 1.20 F xx 2.00 F
- . Série Noire avant le n° 1550 1.00 F
- après le n° 1550 1.20 F
- . Le Masque : anciens . 1.00 F
- nouveaux (plastifiés) 1.20 F
- . Livre de Poche x 1.00 F xx 1.50 F xxx 2.00 F xxxx 2.50 F
- . Romans Tallandier (Delly) 1.00 F à 2.50 F
- . Grand Roman relié Presses de la Cité 2.80 à 5.00 F
 (Slaughter - Konsalik - Fischer)
- . Livres d'enfants 1.00 F à 2.50 F
 (bande dessinée reliée)

- Echange :

. Livre de poche : 1 livre pour 1

 plus soulte x 1.00 F xx 1.50 F xxx 2.00 F xxxx 3.00 F

- Vente occasions :

2.00 F à 8.00 F selon épaisseur du roman.



* 9 5 6 0 2 5 D *